

**M'SILA**

■ 15 personnes écrouées pour apologie au terrorisme  
■ 3 morts et 1 blessé dans un cortège nuptial

page 24

**ELLE ENTRE EN VIGUEUR LE 16 NOVEMBRE**



**LA LIGUE ARABE SUSPEND LA SYRIE**

page 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1419 Dimanche 13 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**EQUIPE NATIONALE**



**Meghni veut revenir chez les Verts**

Page 16

**INTERDICTION DE L'IMPORTATION DE LA FRIPERIE**

# LA COLÈRE DES «CHIFFONNIERS»



Lire en page 3

**LA CRISE ÉCONOMIQUE EN EUROPE ET SES IMPACTS SUR L'ALGÉRIE**



**L'OPTIMISME PRUDENT DES EXPERTS**

Lire en page 4



**N'AYANT PAS PU FAIRE ABOUTIR LEUR DOSSIER**

# Des retraités malmèment des députés

Lire en page 5

## Repères

85.400

objets classés patrimoine national, volés des musées ou des sites archéologiques dans l'est et le sud algérien notamment, ont été récupérés depuis 2005. Depuis 2011, 307 pièces de monnaies et 32 pièces archéologiques, tessons de céramique et lampes, notamment, ont été récupérés.

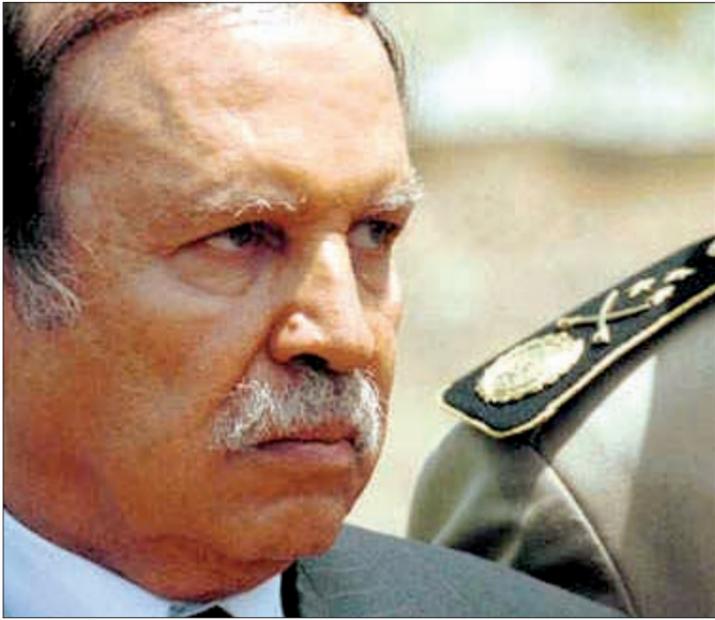
12

personnes ont perdu la vie jeudi dernier dans un raid aérien contre un camp de réfugiés au Soudan du Sud. Le Soudan du Sud accuse l'armée du Soudan d'avoir effectué ces bombardements. Le Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a condamné vendredi cette attaque.

4.000

civils ont été tués en Syrie depuis le début des manifestations à la mi-mars, selon l'ONU. Le régime syrien affirme, de son côté, que plus de 1.100 membres des services de sécurité ont été tués par des groupes terroristes.

## Le «Prix» du MDN



Le ministère de la Défense nationale a institué un prix pour la meilleure œuvre de ses fonctionnaires. Concernant plusieurs volets, scientifique et technique, ce concours a été destiné à tous les personnels, militaires et assimilés, tous grades confondus. Communication audiovisuelle, presse écrite, photographie, sciences humaines et œuvres d'arts et d'autres spécialités seront au menu de cette compétition. La date de dépôt des candidatures a pris fin le 31 octobre passé. Le montant du prix est fixé, pour les premières places, à 100 millions de centimes pour chaque spécialité. Les deuxièmes recevront 95 millions tandis que les troisièmes gagneront 90 millions de centimes.

## Bientôt un robot de la Nasa sur Mars



Curiosity, un robot d'exploration très sophistiqué et puissant, serait lancé le 25 novembre depuis Cap Canaveral en Floride (Sud-Est) vers la planète Mars, qu'il atteindra en août prochain, pour tenter, pendant près de deux ans, d'y trouver des signes de vie passée. Curiosity ou «Mars Science Laboratory» (MSL) «a été assemblé, testé, encapsulé et installé sur le haut de la fusée Atlas V, quinze jours avant son lancement», s'est félicité Doug MC Cuiston, le directeur du programme de Mars à la NASA, lors d'une conférence de presse. Ce robot de «900 kilos et de près de deux mètres de haut, doté de six roues, est vraiment l'équipement le plus grand et le plus complexe jamais envoyé sur la surface d'une autre planète», a-t-il souligné. Le lancement depuis Cap Canaveral en Floride (Sud-Est) est prévu à 15h25 GMT (10h25 locales) vendredi 25 novembre. La fenêtre de tir est ouverte jusqu'au 18 décembre. Curiosity devrait se poser en août 2012 près de la base d'une montagne de cinq kilomètres de haut à l'intérieur du cratère Gale, qui mesure 155 km de diamètre. Au cours de sa mission d'exploration prévue pour durer deux ans, le robot va tenter de découvrir si l'environnement martien a pu être, par le passé, propice au développement de la vie microbienne.

## Une attente de 4 mois pour un passeport à la daïra d'El-Harrach

Après 4 mois de dépôt de dossier pour la délivrance d'un passeport, une lycéenne attend toujours ce document. L'adolescente, en classe seconde, se demande si toutes les daïras «fonctionnent» comme celle d'El-Harrach. C'est dire que récupérer un passeport de la daïra d'El-Harrach semble être, selon les dires des habitants de cette circonscription administrative, plus difficile que d'avoir un visa de l'ambassade américaine. L'on se demande, devant une situation pareille, si après 4 mois du dépôt de dossier, le passeport d'une lycéenne n'a pas été encore délivré, combien de temps va-t-il prendre pour ceux qui occupent des postes sensibles ?



## Sidi Bel-Abbès sensibilise ses habitants contre le sida



Une campagne itinérante d'information et de sensibilisation sur les IST/VIH/sida organisée à partir d'aujourd'hui jusqu'au 17 novembre, au niveau des différents sites de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, par l'association pour l'information sur les drogues et le sida (AIDS Algérie). La campagne, financée dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et le FNUAP, avec l'appui d'Onusida, coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida qui porte cette année le slogan «34 millions d'infectés, 34 jour d'actions pour l'objectif zéro».

## Le 11-11-11 déchaîne la passion des Chinois

Depuis jeudi 10 novembre, des centaines de couples chinois se sont préparés à prononcer leurs vœux de mariage le 11/11/11 censé porter bonheur. C'est une tradition qui trouve ces origines au début des années 1990 en Chine. Le 11 novembre est un jour consacré aux célibataires (appelé aussi guanggunjie). La disposition de deux « 1 » côte à côte est la métaphore de la fin de la solitude, car ces deux chiffres isolés se retrouvent alors pour célébrer des retrouvailles.

Année 2011 oblige, l'arrivée du mois de novembre provoque une succession de « 1 », qui ne peut être qu'un appel à rompre son célibat. La tradition chinoise accorde en effet beaucoup d'importance à la combinaison des chiffres et les significations qui en découlent. Selon le Shanghai Morning Post, 3 000 couples devraient ainsi se passer la bague au doigt en ces auspices favorables. Ce week-end verra aussi un géant rassemblement de 10 000 célibataires à la recherche de leur âme-soeur, pour tenter de mettre fin à leur solitude.

## Dixit

## Mohamed Benmeradi :



«Les déchets ferreux et non ferreux, interdits à l'exportation depuis 2010 pour favoriser leur récupération au niveau national, seront stockés durant 2 ans pour être utilisés une fois les complexes sidérurgiques de Boumerdès, Oran et Bellara opérationnels. Le CPE (Conseil des participations de l'Etat) a décidé d'accompagner, par un prêt de 4 milliards DA, les trois entreprises publiques activant dans la récupération des déchets ferreux et non ferreux, appelées à stocker ces matières durant deux ans. Ce prêt permettra à ces entreprises de poursuivre l'activité de stockage, et non pas de vente, en attendant que les trois complexes sidérurgiques entrent en activité.»

INTERDICTION DE L'IMPORTATION DE LA FRIPERIE

## La colère des «chiffonniers»

Les importateurs et les transformateurs de friperie sont en colère. Depuis l'adoption, par l'APN, le 30 novembre dernier, du projet de la loi des finances 2012, qui énonce clairement à travers un article l'interdiction de l'importation de la friperie, les «professionnels» n'arrivent pas encore à «digérer» cette attitude de l'Assemblée.

PAR KAMAL HAMED

D'où leur courroux et la multiplication non seulement des déclarations fustigeant l'APN et tous ceux qui ont concouru à favoriser l'adoption de cette mesure, mais aussi l'initiation de nombreuses actions de protestations. Un peu partout à travers l'ensemble des wilayas du pays, les chiffonniers font, en effet, entendre leur voix en donnant libre cours à leur colère. De Tébessa, place forte des importateurs et des transformateurs, à Oran le sentiment de frustration est le même. Plusieurs marches ont aussi été organisées dans certaines wilayas, à l'exemple de Msila et Bouira, pour exprimer clairement ce sentiment et, ainsi, interpeller les autorités sur le sort incertain qui est, désormais, réservé aux milliers de travailleurs qui, du coup, vont grossir les rangs de chômeurs.

L'APN et le gouvernement, ont-ils agi avec légèreté sans mesurer réellement les conséquences de cette interdiction d'importation de la friperie ? «Nous payons 100% de redevances douaniers comme nous acquittons de toutes les taxes inhérentes à l'opération d'importation», nous a indiqué, hier, Saâd Kraboussi, un importateur de friperie de la wilaya de Tébessa qui



L'interdiction d'importation de la friperie rencontre encore des opposants.

ne comprend pas l'empressement du gouvernement et de l'APN à abroger l'article 27 de la loi de finances complémentaire 2011 qui autorisait l'importation de la friperie. Rappelons que dans le cadre du projet de loi de finances 2012, qui a été adopté par l'APN le 30 novembre dernier, le gouvernement avait proposé d'abroger l'article 27 de la loi de finances complémentaire 2011. ``

Ce fameux article 27 avait été proposé par un groupe de députés qui a réussi le tour de force de convaincre l'APN de l'adopter. Mais cela a suscité une véritable levée de boucliers de la part, notamment, de la Fédération des travailleurs du textile affiliée à l'UGTA et du Parti des travailleurs qui ont, par la suite, fait le forcing en vue de l'annulation de cette dispo-

sition. Ce à quoi le gouvernement a répondu favorablement. «Cet article 27 a été retiré parce que nous avons fait un assainissement qui nous a coûté 60 milliards de dinars», a déclaré le ministre des Finances, Karim Djoudi, après la séance plénière de l'APN. Saâd Karboussi, contacté hier, a souligné que des «milliers d'emplois vont disparaître à cause de cette mesure, car toutes les unités de transformation de la friperie, qui sont au nombre de 76 sur l'en-

semble du territoire national, vont baisser rideau».

Les professionnels du secteur vont-ils pour autant baisser aussi les bras ? Apparemment non puisqu'ils espèrent toujours une éventuelle levée de cette interdiction. «Cette mesure n'est pas le Coran», soutient notre interlocuteur précisant que «cette situation pourra changer avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement». Cet importateur, qui semble privilégier la voie de la modération pour faire entendre la voix des importateurs et des transformateurs de la friperie, ne partage pas l'attitude de certains de ses pairs qui, très dépités par la mesure, préfèrent des menaces ça et là. «Pourquoi entrer en conflit avec Louisa Hanoune qui, en tant que présidente d'un parti politique, est en droit de défendre ses positions sur cette question ?», s'est interrogé Saâd Karboussi qui fait allusion aux menaces du président de l'Association des importateurs de friperie, sise à Tébessa, Cherif Farhi. Ce dernier a, pour rappel, brandi la menace de mener une campagne contre le Parti des travailleurs lors des prochaines élections législatives en vue de l'empêcher d'avoir des sièges à l'APN. Les professionnels de la friperie, qui soutiennent que cette activité est exercée dans tous les pays du monde, rejetant ainsi les accusations selon lesquelles ils seraient à l'origine de la mort de l'industrie du textile en Algérie, comptent maintenir la pression et tout indique que les actions de protestations vont se poursuivre.

K. H.

### SOUS LA PLUME

## Le malheur des uns pour le bonheur des autres

PAR SORAYA HAKIM

D epuis l'interdiction de l'importation, votée à contre-cœur chez certains députés, la friperie est dans de sales draps. Le trust de Tébessa en prend un sacré coup. Il y a eu, dans un premier temps, le gel sans préavis de toutes les domiciliations bancaires pour les importations de friperie qui les a décontenancés par un discours à deux vitesses, avec un ministère du Commerce qui maintenait à l'époque, dur comme fer que le commerce de la friperie n'était pas interdit, et les banques qui ne voulaient plus accorder de domiciliations.

Mais c'était compter sans la loi de finances 2012 qui, a priori, voulait mettre un terme aux tracasseries du crédit documentaire, d'une part, et sur la volonté politique de redonner un souffle de vie au secteur du textile qui semble bien moribond, d'autre part. Cette décision a, du reste, été accueillie avec beaucoup de satisfaction chez les syndicalistes de l'UGTA avec en prime la création et la sauvegarde de milliers d'emplois. Et dans ces temps de disette, c'est ce qui

compte pour ces ouvriers dont les usines sont implantées dans des régions déshéritées. Autant dire que le malheur des uns fera peut-être le bonheur des autres. Pour l'heure, les importateurs, qui gesticulent un peu partout à travers les wilayas du pays pour porter leur mécontentement, se gargarisent de voir l'espoir que la loi

de finance 2013 rectifie le tir, et qu'à nouveau, ils puissent revenir à l'importation en estimant que ce n'est pas un texte sacré, et que par mille et un subterfuges doublés d'un coup de pouce des partisans, ils aient gain de cause.

Cependant, les syndicats du textile ne resteront pas les bras croisés et défendront bec et ongles le pain quotidien des travailleurs des usines. Pour eux, «la fripe» a participé à la mise à mort de leur outil de production et il n'est pas question que ça recommence. Les grands perdants sont les petites bourses qui, pour habiller leurs bambinos pour l'Aïd et la rentrée des classes, reviendront aux bonnes et anciennes pratiques : le clou du Mont de piété.

S. H.

### HAUSSE DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES

## Le rapport d'enquête aujourd'hui chez Ziari

PAR INES AMROUDE

Le rapport final d'enquête sur la pénurie et la hausse des prix de certains produits alimentaires de large consommation sur le marché national, début 2011, sera soumis dimanche par la commission d'enquête de l'Assemblée populaire nationale (APN) au président de l'Assemblée, Abdelaziz Ziari.

La commission d'enquête sur la pénurie et la hausse des prix de certains produits alimentaires de large consommation, dont la proposition de création avait été adoptée le 20 avril à l'APN, avait pour mission de déterminer les raisons des dysfonctionnements qu'avait connus au début de l'année le marché national en raison de la raréfaction de certains produits de base.

Il s'agissait, notamment, du lait pasteurisé en sachet, de l'huile et du sucre.

M. Ziari a affirmé récemment que les conclusions de la commission d'enquête parlementaire «seront suivies d'effets».

Le rapport sera adressé, «conformément à la loi, à qui de droit et en particulier au

président de la République», a-t-il précisé, mettant l'accent sur l'enjeu et l'objectif de la commission, dont le travail s'est fait dans «la transparence la plus possible» en vue de situer les responsabilités tant au niveau des textes réglementaires, qu'au niveau des intervenants ou des opérateurs économiques privés ou publics.

«Je dis (à) que cette enquête n'a rien à voir avec les troubles qui ont eu lieu (en janvier). Son objectif est de savoir pourquoi il y a eu des hausses de prix de ces produits de base», a-t-il expliqué, se demandant «pourquoi le contrôle du marché de ces produits de première nécessité n'a pas permis d'éviter les problèmes qui se sont posés ?». Le président de l'APN a appelé, à cet effet, à réviser la réglementation régissant le marché, en vue de remédier aux défaillances et insuffisances constatées, ajoutant que «s'il y a des responsabilités d'une autre nature», les concernés auront à rendre des comptes, qu'il s'agisse d'entreprises publiques ou privées.

I. A.

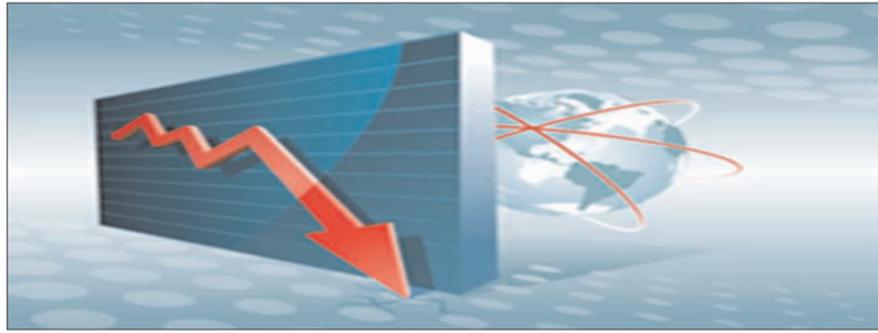
LA CRISE ÉCONOMIQUE EN EUROPE ET SES IMPACTS SUR L'ALGÉRIE

# L'optimisme prudent des experts

La crise financière des pays de l'Europe du Sud ne devrait pas avoir d'impact immédiat sur l'économie nationale, l'Algérie étant épanouie financièrement, mais ses répercussions négatives semblent évidentes à moyen terme, selon des experts.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La crise européenne doit, notamment, contribuer à faire augmenter davantage la facture des importations algériennes, réduire les exportations d'hydrocarbures, freiner l'immigration vers l'Europe et entraver les négociations sur la révision du calendrier de démantèlement tarifaire entre l'Algérie et l'UE, selon ces économistes. Pour l'expert international Arslane Chikhaoui, l'impact de la crise en Europe sur l'Algérie pourrait être visible à court et à moyen termes sur trois plans : baisse des recettes d'hydrocarbures du fait de la baisse de la consommation d'énergie en Europe, restrictions sur le flux d'immigration et, enfin, un accroissement des exportations européennes vers la rive sud-méditerranéenne dont l'Algérie. Chikhaoui s'attend, également, à ce que les pays européens "développent de plus en plus leurs relations commerciales avec les pays de la rive sud, notamment avec ceux qui disposent de réserves financières importantes, comme l'Algérie, dans l'objectif de booster leur machine industrielle". Après les USA, l'Italie est le 2e client de l'Algérie, suivie par l'Espagne, la France, et les Pays-Bas. Côté fournisseurs, la France occupait, en 2010, la 1<sup>re</sup> place, suivie



de la Chine, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Interrogé à son tour, Mustapha Mékidèche, économiste et vice-président du CNES, a avancé que la crise de l'UE, qui risque, selon lui, de toucher l'ensemble de la zone, "aura un impact important sur l'Algérie". "Nous sommes engagés dans un processus de mise en place d'un marché de libre-échange avec l'UE et les choses se dégradent au moment où l'Algérie souhaite réviser son calendrier de démantèlement tarifaire. Cela tombe très mal pour nous, car les marges de manoeuvre de l'UE se réduisent notablement", a-t-il souligné. L'économiste prévoit, à son tour, un chamboulement dans les exportations algériennes d'hydrocarbures. "Nos programmes d'exportations d'hydrocarbures vers l'Europe, notamment l'Italie, l'Espagne et plus tard l'Angleterre, vont trouver des marchés déprimés si la croissance n'est pas au rendez-vous, ou pire encore, si ces pays entrent en dépression", a-t-il noté. Et d'ajouter : "Notre position d'exportateurs d'hydrocarbures sera aggravée car les prix du pétrole risquent, alors, de chuter lourdement au moment où notre déficit budgétaire est de

plus en plus financé par la fiscalité des hydrocarbures", a-t-il détaillé avant d'avertir : "Rappelons-nous l'année 2008" ou les prix du brut avaient fortement chuter.

## Si la crise européenne persiste...

De son côté, Dr Bachir Messaitfa, est "tranquille" quant au devenir de l'économie algérienne du moins pour les cinq prochaines années. "L'Algérie, qui n'est pas liée aux Bourses et banques internationales et aux Fonds souverains et qui dispose de réserves financières importantes, peut vivre cinq ans sans ressentir les effets de la crise sur le plan financier. Au-delà, ces effets seront tout de même évidents", a-t-il prédit. Selon cet universitaire, l'épargne publique est supérieure aujourd'hui à 300 milliards (mds) de dollars : 200 mds USD de réserves de change, 60 mds USD dans le FRR et 40 mds USD cumulés dans le Fonds du Sud et des Hauts-Plateaux. "Avec des importations annuelles autour de 50 milliards d'euros, l'Algérie pourra résister pendant cinq ou six ans", a-t-il soutenu. Mais si la crise en Europe persiste, les entreprises européennes connaîtront, selon lui, de

sérieux problèmes de liquidités, le soutien étatique à l'industrie et à l'agriculture baissera du fait des politiques d'austérité, les impôts augmenteront pour faire face aux dépenses et beaucoup de PME déposeront le bilan. Ce tableau peu reluisant de l'économie européenne se répercutera sur l'économie nationale lorsque l'offre en Europe baissera sensiblement entraînant une forte hausse des prix et, donc, de la facture des importations algériennes dont plus de la moitié provient du Vieux Continent.

Ceci dit, remarque Dr Messaitfa, "le citoyen algérien ne sentira pas la hausse des prix qui continueront à être soutenus par le budget de l'Etat", un budget qui sera, alors, orienté vers les dépenses de fonctionnement au détriment de celles d'équipement. Côté revenus, la crise devrait, selon le même économiste, affecter à moyen terme les exportations algériennes d'hydrocarbures, qui représentent 97% de l'ensemble des exportations et 60% des revenus de l'Etat. "Lorsque nous savons que pour une baisse d'un dollar dans le prix du baril de pétrole, l'Algérie, et donc son budget, perd 400.000 dollars par jour, toute baisse des recettes pétrolières s'avère inquiétante", a-t-il appuyé. Rappelant, enfin, le caractère récurrent des crises financières internationales du moment que "le monde avait connu 264 crises similaires à la crise de l'euro depuis l'émergence du capitalisme" durant le XVII<sup>e</sup> siècle, Dr Messaitfa a appelé les décideurs en Algérie à "oeuvrer pour réduire la dépendance aux importations européennes, à travers un plan d'urgence qui encourage la production nationale".

L. B.

RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES DES PME

## Les entreprises agricoles et de pêche concernées

PAR RYAD EL HADI

Le rééchelonnement des dettes des PME en difficulté, décidé lors de la Tripartite économique de mai dernier, va aussi toucher certaines entreprises activant dans le secteur agricole et de pêche.

Dans un entretien accordé, hier, à l'APS, M. Boualem Djebbar, P-DG de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a expliqué que la mesure de rééchelonnement va concerner une catégorie de la clientèle de la banque BADR, plus précisément "les entreprises du secteur de l'agriculture qui ont un caractère industriel ou activant dans les services agricoles mais aussi les entreprises de pêche".

Il s'agit des huileries, des chambres

froides, des minilaiteries, des unités de poules pondeuses, dépassant les dix mille sujets et des PME activant dans le secteur de la pêche. Selon le dirigeant de la BADR, les mesures prises par les pouvoirs publics pour relancer ces activités prévoient l'annulation des agios réservés des entreprises déstructurées, le rééchelonnement de leurs crédits, et un différé de paiement de trois années maximum avec prise en charge des intérêts par le Trésor pendant cette période de déferé.

M. Djebbar a précisé que la durée maximale de rééchelonnement du crédit a été limitée pour ces entreprises à dix années. Les demandes de rééchelonnement seront, cependant, traitées au cas par cas, en prenant en considération les capacités de remboursement de chaque entreprise.

Plus encore, le rééchelonnement des dettes de ces entreprises sera appliqué avec une adaptation des conditions, indique le responsable de la BADR, selon lequel quelque 280 entreprises agricoles sont potentiellement concernées par cette opération de rééchelonnement. La BADR a déjà communiqué à ces PME les mesures de ce dispositif et les conditions pour en bénéficier, a ajouté M. Djebbar, en rappelant que ces PME, du fait de leur caractère industriel, n'ont pas bénéficié de l'effacement de la dette décidé par les autorités publiques au profit des agriculteurs. Globalement la BADR va traiter plus de 1.000 dossiers de PME en difficulté financière, toute catégorie confondue, selon les chiffres fournis par ce responsable.

R. E.

A FIN OCTOBRE 2011

## La BADR a accordé 6 mds DA aux agriculteurs

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a accordé à fin octobre 2011 des financements de 6 milliards (mds) de DA aux agriculteurs dans le cadre du crédit sans intérêt, Rfig, a indiqué son P-DG, M. Boualem Djebbar. Sur les 6 milliards de DA octroyés l'année en cours, 4 mds de DA ont servi à financer des céréaliculteurs, le reste (2 mds de DA) représentant l'encours des crédits accordés aux agriculteurs dans les filières pomme de terre, maraîchage, arboriculture et élevage bovin, précise M. Djebbar. A fin octobre 2011, la BADR a accompagné 4.700 agriculteurs dans la filière céréaliculture. En 2010, la BADR a accordé 7 mds de

DA de financements à 7.000 agriculteurs au titre du crédit Rfig. Crédit sans intérêt, le Rfig a été initialement conçu pour les céréaliculteurs, puis élargi dans une seconde étape à d'autres filières agricoles.

La BADR anticipe déjà une progression des crédits Rfig pour la nouvelle campagne 2011-2012, selon son P-DG.

«Nous ne sommes qu'au début de la campagne céréalière, et on s'attend à ce que le nombre d'agriculteurs qui contractent des crédits Rfig augmente», prévoit le dirigeant de la BADR qui s'est dit "prêt à prendre en charge les besoins en financement exprimés par les agriculteurs, notamment dans la fil-

ière céréaliculture". «La banque a toujours développé une politique commerciale de proximité à l'adresse des agriculteurs céréaliers, avec sa présence par des guichets uniques au niveau des CCLS (Coopératives de céréales et de légumes secs)», souligne-t-il.

Les guichets de la BADR au niveau des CCLS, ouverts uniquement lors des campagnes labours-semences et moissons-battages, vont offrir prochainement leurs services d'une façon permanente durant toute l'année, en attendant l'aménagement d'agences prévues à cet effet, promet, M. Djebbar.

R. E.

### SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT

#### Pour un meilleur développement économique

La première semaine de l'entrepreneuriat de jeunes chefs d'entreprise s'est tenue, hier à Alger, avec comme objectif de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises dans des secteurs porteurs, générateurs de richesse et d'emploi.

Cet événement, organisé à travers le pays par plusieurs organismes nationaux dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement économique en Afrique du Nord (NAPEO), coïncide avec la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat. L'Algérie participe pour la première fois à cet événement, célébré par 123 pays dans le monde pour soutenir les jeunes entrepreneurs porteurs de projets, développer leurs idées et les mettre en pratique dans différents secteurs à forte valeur ajoutée, a indiqué à la presse, Mme Hind Benmiloud, représentante du PNB-NAPEO en Algérie. Les problèmes qui entravent la création d'entreprises en Algérie sont d'ordre administratif, a-t-elle souligné, préconisant la création de services qui auront pour mission la facilitation des procédures de création d'entreprises. Mme Benmiloud a salué, toutefois, les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter l'octroi de crédits de financement, estimant que "ces mesures devraient être accompagnées par une assistance technique". Pour la représentante de NAPEO, il s'agit, également, d'orienter les jeunes vers des secteurs d'activité qui restent encore insuffisamment exploités par cette frange de la société, comme le secteur de la culture.

R. N.

N'AYANT PAS PU FAIRE ABOUTIR LEUR DOSSIER

# Des députés malmenés par les retraités

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont été malmenés, durant la fête de l'Aïd, par des retraités déçus par le traitement qui a été réservé à leur dossier lors du vote en début de ce mois de novembre de l'amendement de la loi de finances 2012.

PAR LARBI GRAÏNE

Cette information a été rapportée par Ali Brahimi, député de Bouira (sans attache partisane), mais ce dernier n'a pas donné de précision sur les lieux où ces faits ont pu se dérouler. Tout au plus, on peut deviner que c'est à la faveur du retour chez eux pour les fêtes de l'Aïd, qu'il était devenu possible pour les retraités de rencontrer les élus de leur localité. Ali Brahimi n'utilise pas le mot «malmenés», il parle de députés «vertement apostrophés». Le député de Bouira soutient dans un communiqué, dont nous avons une copie, que les retraités font l'objet de manipulation de la part de certaines parties, sans toutefois les identifier. Ali Brahimi évoque «des menées immorales» qui «tentent



Les retraités en colère.

plus ou moins ouvertement de semer la confusion dans l'esprit des retraités, au sujet de l'amendement à la loi de finances 2012 visant à aligner sur le SNMG les pensions de retraite de montant inférieur». Ali Brahimi explique qu'il a été interpellé par plusieurs collègues députés, qui ont été «eux-mêmes vertement apostrophés par les retraités durant la fête de l'Aïd». Ces députés, précise-t-il, avaient voté en faveur de l'amendement proposé par lui et dont la finalité est d'accorder une pension équivalente au SNMG aux retraités qui touchent des pensions inférieures à celui-ci. «L'honnêteté envers mes collègues, le devoir de vérité me comman-

dent, en tant qu'auteur de cet amendement, de revenir sur ce scandale pour lever tout amalgame» écrit Ali Brahimi. Remettant les pendules à l'heure, celui-ci rappelle que le rejet de l'amendement n'est pas imputable à l'ensemble des députés. «Faire endosser pêle-mêle à tous les députés le rejet de notre amendement est une injustice», note-t-il. Et d'accuser Abdelaziz Ziari, président de l'APN, d'être l'instigateur de «ce rejet». Selon lui, ce dernier a «refusé de compter les suffrages» «pour» et «contre», et d'organiser

le vote des procurations dont «une forte proportion était aux mains de députés favorables à notre initiative». Et Ali Brahimi d'ajouter : «En violation de la stricte procédure légale de décompte, il (Abdelaziz Ziari, NDLR) a organisé un second vote, en rappelant ostensiblement l'identité de l'auteur de l'amendement (sous-entendu un opposant, Ali Brahimi, NDLR) sans réussir pour autant à réduire significativement l'avance du 'oui'». Il a, pourtant, arbitrairement, poursuit le député de Bouira, «considéré que le 'non' l'emportait, à contre-courant de la majorité confortable et visible de parlemen-

taires qui, toutes tendances confondues, ont voté, en faveur des retraités». Selon Ali Brahimi, «certains centres d'intox essaient même de faire accroire aux retraités que l'augmentation des pensions inférieures au SNMG a été proposée par le gouvernement et avortée par l'Assemblée». Le ministre des Finances, Karim Djoudi, en prend aussi pour son grade. Le député de Bouira l'accuse d'avoir tenté «de faire croire que notre proposition déséquilibrerait la CNR, feignant d'oublier qu'elle visait justement à faire financer le différentiel par le Trésor public».

«Depuis la fraude électorale originelle de 2007 jusqu'à celle qui a avorté notre amendement en faveur des retraités, la législature en cours reconduit le choix de faire du Parlement un bouc émissaire -- volontaire, faut-il le souligner -- pour mieux soustraire aux yeux des citoyens les frasques et échecs récurrents des vrais gouvernants et parrains du régime», conclut Ali Brahimi. Pour rappel, la commission des finances et des budgets de l'APN avait justifié, dans son rapport, que cette question (de l'augmentation des pensions des retraités) n'est pas du ressort de la loi de finances.

L. G.

RIPOSTE COMMUNE AU TERRORISME INTERNATIONAL

## Un projet de convention générale sera soumis à l'Onu

PAR SADEK BELHOCINE

Attentats à la bombe ou kamikaze, enlèvements et prises d'otages avec demande de rançon pour leur libération, le terrorisme qui se manifeste sous diverses formes devient un phénomène qui inquiète la communauté internationale. Une riposte commune est à l'étude au niveau des Nations unies. Ainsi, la 6e Commission de l'Onu, chargée des questions juridiques internationales, a adopté ce vendredi une résolution recommandant, notamment, l'assemblée générale des Nations unies, de mettre en place un groupe de travail chargé pour finaliser le projet de convention générale sur le terrorisme international. Ce texte recommande de créer, lors de la 67e session de l'assemblée générale qui débutera en septembre 2012, un groupe de travail chargé d'établir une version finale du projet de convention générale sur le terrorisme international. Sous les auspices de l'Onu, il est stipulé de poursuivre l'examen de la question de la convocation d'une conférence de haut niveau chargée de définir une riposte commune organisée de la communauté internationale face au terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. L'assemblée générale de l'Onu déciderait, également, dans

le cas échéant, de convoquer en 2013 une réunion du Comité spécial en vue de continuer en toute diligence d'élaborer le projet de convention générale sur le terrorisme international. La 6e commission de l'Onu, chargée des questions juridiques internationales, a décidé aussi d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la prochaine session de l'assemblée générale de l'Onu la question intitulée «Mesures visant à éliminer le terrorisme international», comme elle a recommandé dans son projet de résolution, qui sera soumis au vote à l'assemblée générale de l'Onu, que «les Etats doivent s'abstenir de financer, d'encourager ou de soutenir les activités terroristes».

A l'issue de ses travaux qui ont commencé en début octobre, la 6e commission s'est «inquiétée de voir augmenter le nombre d'enlèvements et de prises d'otages accompagnés de demandes de rançons et/ou de concessions politiques par les groupes terroristes, et constate la nécessité de s'attaquer à ce problème». Aussi, elle demande instamment aux Etats «de faire en sorte que leurs ressortissants et les autres personnes ou entités se trouvant sur leur territoire qui fournissent ou réunissent délibérément des fonds dans l'intérêt de personnes ou d'entités qui commet-

tent ou tentent de commettre des actes terroristes, ou facilitent la perpétuation d'actes terroristes ou y participent, soient passibles de peines à la mesure de la gravité de ces actes». Elle demande aussi aux Etats de prendre de nouvelles mesures pour prévenir le terrorisme et renforcer la coopération internationale dans la lutte contre ce fléau, et d'intensifier l'échange de renseignements sur les faits liés au terrorisme et leur rappelle qu'ils sont tenus par les conventions et protocoles internationaux applicables et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1373 (2001) du Conseil, de faire en sorte que les auteurs d'actes terroristes soient traduits en justice. Dans ce contexte, l'assemblée générale de l'Onu souligne qu'il faut encore renforcer la coopération internationale entre les Etats et entre les organisations et institutions internationales afin de prévenir et de combattre le terrorisme jusqu'à sa disparition. Quelles sont les organisations et institutions internationales qui peuvent coopérer pour combattre le terrorisme international ? Une question qui n'a pas réuni un consensus parmi les délégations des pays parties de la 6e Commission de l'Onu. Les délégations de l'Egypte, de la Syrie, de l'Iran, du Soudan, de Cuba, du Venezuela et du

Nicaragua se sont prononcées contre l'inclusion dans le préambule de ce projet de résolution, de la référence à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (Otan), parmi les acteurs régionaux pertinents agissant pour prévenir et éliminer le terrorisme international. L'Otan, ont-elles soutenu, «ne poursuit pas cet objectif et sert plutôt les intérêts de certaines puissances membres du Conseil de sécurité» de l'Onu.

S. B.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

### Yousfi aujourd'hui à Doha

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, prendra part demain à Doha au Qatar, à la réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), indique un communiqué du ministère. Les ministres des pays membres du Forum procéderont, au cours de cette réunion, à l'examen de la situation internationale du gaz, ainsi que la mise en question des plans futurs de la production gazière, indique-ton. A noter, également, que le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) est intergouvernemental visant à défendre les intérêts nationaux des principaux pays exportateurs de gaz. Ace terme, il est à rappeler que les principaux pays producteurs de gaz qui prendront part à cette réunion sont la Russie, l'Iran, le Qatar, le Venezuela et, enfin, l'Algérie. Ces derniers contrôlent 73% des réserves mondiales et 42% de la production du gaz.

Le FPEG, qui a été fondé en 2001 à Téhéran en Iran et dont le siège est au Qatar, est une organisation qui réunit les pays membres une fois par an afin de traiter de plusieurs sujets de l'heure, à savoir, les échanges d'informations au sujet des prévisions et des programmes d'investissement, les relations avec les pays consommateurs, la mise en œuvre de nouvelles technologies de même que le développement de la production de gaz naturel liquéfié.

Lotfi Sid

CANDIDATS À L'ÉMIGRATION CLANDESTINE VERS L'EUROPE

## Ils sont de plus en plus nombreux et jeunes

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

De plus en plus de jeunes Algériens tentent de gagner les côtes italiennes, au départ d'Annaba, à l'est du pays. Les conditions climatiques de ces derniers jours, faut-il le préciser, sont très favorables pour ces jeunes candidats à l'émigration clandestine qui essaient de rejoindre les pays de la rive sud du continent européen. Le beau temps joue en leur faveur. C'est, du moins, ce qu'ils pensent jusqu'à ce que les gardes-côtes les interceptent.

Un nouveau groupe de candidats à destination de l'Europe, certainement, a été intercepté, dans la nuit de vendredi à same-

di, au large d'Annaba. Selon la Protection civile, «treize (13) nouveaux candidats à l'émigration clandestine, dont un mineur de 15 ans, ont été interceptés alors qu'ils tentaient de rejoindre les côtes européennes à bord d'une embarcation de fortune».

Ces jeunes gens, dont le plus âgé a 24 ans, sont tous originaires d'Annaba, a-t-on ajouté. Ils ont été arrêtés à 10 miles au nord du littoral d'Annaba par les gardes-côtes qui effectuaient une patrouille de routine, a indiqué la même source.

Vendredi matin, toujours au large d'Annaba, les gardes-côtes ont réussi à intercepter, rappelons-le, cinquante-neuf (59) candidats à l'émigration clandestine parmi lesquels deux mineurs. Agés entre

17 et 35 ans, ces émigrants clandestins ont été arrêtés par les gardes-côtes à 18,6 miles marins au nord de la plage de Ras El Hamra alors qu'ils tentaient de rejoindre la rive nord de la Méditerranée à bord de deux embarcations de fortune, selon la Protection civile. Ils avaient pris la mer sur la plage de Chatt, dans la wilaya d'El Tarf, a ajouté cette source. Par ailleurs, les 26 "harragas" interceptés, mercredi dernier au large d'El Tarf, ont été condamnés jeudi à une amende de 20.000 dinars chacun, a indiqué une source judiciaire, à l'exception d'une personne mineure dont le cas sera examiné par le juge des mineurs.

M. B.

3ES RENCONTRES AGROALIMENTAIRES MÉDITERRANÉENNES À ALGER EN MARS 2012

## Une dépense alimentaire de 1.250 milliards de dollars

**La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) annonce que les 3es Rencontres agroalimentaires méditerranéennes se tiendront les 21 et 22 mars 2012 à Alger où traditionnellement, se tiennent les travaux de cet évènement qui draine de nombreux hommes d'affaires et d'investisseurs, et ce en raison des multiples opportunités de partenariat.**

PAR AMAR AOUIMER

Selon les responsables de la Caci, « cet événement, organisé par TNS Communication, prendra la forme de rencontres d'affaires directes (B to B) regroupant les hommes d'affaires des deux rives de la méditerranée et vise le renforcement des échanges des produits et équipements du secteur agroalimentaire ainsi que le transfert des technologies et du savoir-faire dans ce domaine ».

Les différents opérateurs économiques

algériens devant participer à ces rencontres auront, notamment, la possibilité de multiplier les contacts avec les industriels internationaux spécialisés dans le secteur agroalimentaire, soit pour trouver des niches et des créneaux d'exportation de leurs produits, soit pour tisser des relations de coopération et de partenariat avec option pour le transfert technologique et du savoir-faire.

Aussi, les promoteurs de ces rencontres devant regrouper des opérateurs de l'agroalimentaire de plus de 18 pays du pourtour méditerranéen, estiment que « les participants à ces rencontres auront à identifier leurs projets, offres et besoins et les communiquer aux organisateurs dans la perspective de leur préparer des rendez-vous ciblés et personnalisés ».

La Méditerranée constitue un marché de plus de 500 millions d'habitants en 2015 et représente une dépense alimentaire de 1.250 milliards de dollars. Les experts soulignent que « dès 2015 et à eux seuls, les 300 millions d'habitants que compteront les pays de la rive sud dépenseront plus de 500 milliards dollars par an en produits alimentaires... ».

Prenant acte de cet état de faits, les 3es Rencontres agroalimentaires méditerranéennes auront pour objectif de développer des complémentarités entre les opérateurs agricoles et agroalimentaires méditerranéens et se dérouleront autour de plusieurs grands axes.

Il s'agit, en fait, des rencontres d'affaires, des ateliers et du pôle exposition. Les organisateurs de cet évènement précisent que « sous forme d'entretiens personnalisés et confidentiels, les rencontres d'affaires permettent de rencontrer vos futurs partenaires et d'identifier des projets communs pour entreprendre ensemble sur de nouveaux marchés, conclure des accords de coopération commerciales, industrielles, technologiques ».

Aussi, ils ajoutent « qu'à l'aide d'une base de données regroupant l'ensemble des offres de produits, équipements, services... des participants, les opérateurs peuvent sélectionner, selon les critères des offres qui les intéressent, les ateliers abordant différents thèmes et font l'état des relations Nord-Sud dans les secteurs agricoles et agroalimentaires ». En effet, « Ce sont des moments privilégiés d'information et d'échanges, animés par des experts scientifiques et des organisations professionnelles. Ainsi un agenda de rendez-vous sur mesure. Au cœur des rencontres d'affaires, le Pôle Exposition regroupe deux espaces thématiques. Un consacré à l'agriculture, l'autre à l'agroalimentaire. Pour vous faire connaître et pour exposer vos activités et votre savoir-faire, vous avez la possibilité de personnaliser votre espace de 6m². Il est également possible pour les participants d'installer un écran pour projeter des vidéos » pour-suivent-ils. **A. A.**

OUVERTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE À TIMIMOUN

## Une aubaine pour le développement économique de la région d'Adrar

D'intenses préparatifs sont actuellement menés par les responsables du secteur du tourisme dans la région de Timimoun la perle du désert algérien dans la perspective de l'ouverture de l'année touristique.

Ainsi, selon des promoteurs locaux du tourisme et de l'artisanat, ces travaux de rénovation et de construction d'infrastructures hôtelières et touristiques répondent aux normes internationales et offre, en conséquent, toutes les commodités nécessaires pour les touristes étrangers.

Dans ce registre, la mission diplomatique d'Autriche, et sous la houlette de Son excellence, l'ambassadeur d'Autriche, Aloisia Woergetter, annonce, d'ores et déjà, sa participation active à une journée de la célébration en Algérie de la décennie des déserts et la lutte contre la désertifica-

tion (2010-2020) proclamée par les Nations unies.

Cette célébration, prévue le 15 décembre prochain, sera riche en événements puisque le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et la Fondation des déserts du monde organisent une série de manifestations socioéconomique et culturelles lors de cette cérémonie.

Ainsi, l'ambassade d'Autriche à Alger va marquer avec convivialité, cette occasion en imprimant cette décennie par la participation de l'Ensemble Fioretto qui donnera un concert très particulier de musique baroque sous le ciel étoilé du Sahara, le jeudi 15 décembre 2011 dans le Sud algérien, plus précisément au Fort de Tinerkouk à Adrar).

Rappelons que l'ambassade d'Autriche a

activement et efficacement pris part à la réalisation d'un film documentaire sur l'Islam au pays de Mozart, diffusé récemment en deux parties sur la chaîne de télévision Canal Algérie et a suscité l'admiration de nombreux téléspectateurs locaux et même à l'étranger.

Intitulé *Musulmans au pays de Mozart* ce film a été réalisé par Radia Boulmaali, dans le cadre de l'évènement "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" et a suivi et relaté la vie quotidienne des musulmans à Vienne en interviewant notamment différentes personnalités, tels que la responsable de l'Académie diplomatique de Vienne qui parle, d'ailleurs admirablement l'arabe, une enseignante algérienne de langues à l'université de Vienne et d'autres responsables de la religion musulmane établis en Autriche... **A. A.**

NEW YORK, PRIX DU PÉTROLE

## Les cours du baril se rapprochent des 100 dollars

Les prix du pétrole ont de nouveau progressé vendredi, évoluant à leurs plus hauts niveaux depuis trois mois et demi à New York à la faveur de progrès dans la transition à la tête de l'Italie et de la Grèce.

Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de "light sweet crude" pour livraison en décembre a terminé à 98,99 dollars, en hausse de 1,21 dollar par rapport à la veille. Les cours ont atteint au plus fort de la séance 99,20 dollar, niveau inédit depuis le 27 juillet.

"Les 100 dollars constituent la prochaine cible" pour les cours du brut sur le marché new-yorkais, a estimé John Kilduff,

d'Again Capital, relevant cependant "une certaine résistance psychologique" à l'approche de ce seuil très surveillé. "Comme l'Italie a adopté son plan d'austérité que la situation s'apaise en Grèce, (le marché pétrolier) est capable de monter sur la base de ses gains enregistrés pendant la semaine", a-t-il expliqué.

Les places financières se sont montrées soulagées après l'adoption par le Sénat italien du train de mesures promises à l'Union européenne pour réduire la dette et relancer la croissance. Ce vote ouvre la voie à son adoption définitive dès samedi par la Chambre des députés puis au départ de Silvio Berlusconi. En Grèce, le nouveau

Premier ministre Lucas Papademos a mis fin à plusieurs jours de suspense en constituant son gouvernement de coalition, où le ministère-clé des Finances reste à Evángelos Vénizélos, poids lourd de l'équipe sortante. Aux Etats-Unis, le premier pays consommateur d'or noir, les investisseurs ont été agréablement surpris par l'amélioration du moral des ménages, l'indice de l'Université du Michigan la mesurant progressant plus que prévu. "Le dernier élément", qui explique la hausse des prix, "ce sont les inquiétudes concernant l'Iran et les informations sur ses ambitions nucléaires", a relevé John Kilduff.

**R. E.**

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE TRANSPACIFIQUE

## Le Japon pour des négociations

Le Japon va entrer dans des négociations sur l'établissement d'un vaste accord de libre-échange transpacifique avec neuf autres pays, dont les Etats-Unis, a annoncé vendredi le Premier ministre. "J'ai décidé de lancer les discussions avec les pays concernés à la réunion de l'Apec, qui débute demain (samedi), en vue de rejoindre les négociations du TPP (Partenariat transpacifique)", a déclaré Yoshihiko Noda lors d'une conférence de presse. M. Noda quitte le Japon samedi pour participer à Hawaï au Forum économique Asie-Pacifique (Apec), réunissant les dirigeants des 21 pays membres. Ce sommet doit notamment se pencher sur la création d'une zone de libre-échange qui risque d'alimenter la rivalité entre les géants chinois et américain. Neuf pays avaient déjà décidé d'ouvrir des négociations en ce sens: Australie, Brunei, Chili, Etats-Unis, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam.

L'entrée du Japon dans le TPP est vivement souhaitée par les groupes industriels nippons qui en attendent une réduction des barrières tarifaires à leurs produits dans les pays membres.

Ils sont d'autant plus pressés que la récente flambée du yen, qui renchérit le coût de leurs produits fabriqués au Japon sur les marchés étrangers, les pénalise face aux fabricants d'autres pays qui, comme la Corée du Sud, ont pris une longueur d'avance dans la conclusion de traités de libre-échange bilatéraux. Troisième puissance économique mondiale, le Japon a noué des accords de libre-échange avec une dizaine de nations, ainsi qu'avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) comptant elle-même dix pays. Il a signé en février un traité du même type avec l'Inde, qui doit encore être ratifié. L'annonce de M. Noda, si elle est confirmée à Hawaï, devrait réjouir les Etats-Unis qui comptent fortement sur la participation du Japon pour renforcer l'initiative du TPP.

FINANCE JAPONAISE

## Le FMI appelle à la réduction de la dette publique

La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, en visite à Tokyo, a appelé samedi le Japon à adopter un solide plan afin de réduire sa colossale dette publique à moyen terme.

Les priorités pour le Japon résident dans la mise en place rapide des dépenses de reconstruction et dans l'adoption d'un solide plan à moyen terme pour réduire sa dette publique, a indiqué Mme Lagarde dans un communiqué. La dette publique de ce pays équivaut à environ 200 pc de son produit intérieur brut (PIB). Mais le Japon reste cependant pour l'instant à l'abri des tensions pesant sur les pays européens, car sa dette étant possédée à plus de 95% par des investisseurs nippons, et parce que le Japon dispose des deuxièmes réserves de change mondiales.

**R. E.**

CHLEF

## Réhabilitation du chêne-liège en 2012

Un ambitieux programme de réhabilitation et d'extension des superficies de chêne-liège sera lancé à partir de 2012 dans plusieurs communes de la wilaya de Chlef, a indiqué la Conservation des forêts. Ce programme, "à l'impact économique avéré", ciblera une superficie de 3.560 hectares située en totalité dans les zones forestières potentielles de Oueme Chech, Djebel Sabour, Karoun et Bissa, relevant respectivement des communes de Talassa, Moussadek, Boukadir et Zeboudja, ainsi que celles de Tamadrara et Tiffilès, dans les communes respectives de Sendjess et Ténès. Six communes au total sont concernées par ce programme qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'aire écologique du chêne liège, a indiqué la même source, précisant que la réalisation de ce programme s'étalera sur huit années. Actuellement, la wilaya de Chlef dispose d'une superficie de 1.075 ha de chêne liège répartie sur les zones forestières de Bissa, Oueme Chech, Sabour et Karoun, a-t-on expliqué à la Conservation des forêts, qui a fait état d'une production annuelle de 400 quintaux.

LAGHOUCAT

## 33.500 foyers raccordés au gaz en 2014

Un lot de 33.525 foyers de la wilaya de Laghouat sera raccordé au réseau de gaz naturel, avant fin 2014, a annoncé la wilaya. La réalisation de cette opération, prévue dans le cadre de l'actuel programme quinquennal, devra porter le nombre de foyers raccordés au réseau de gaz naturel à 66.779 habitations. Elle portera, par là-même le taux de pénétration de la wilaya en gaz naturel à 90%, contre un taux de 43% en 1999. Les 24 communes de la wilaya ont bénéficié de ces projets énergétiques, selon la wilaya qui signale que l'opération se poursuit pour généraliser l'approvisionnement en gaz naturel à l'ensemble des centres urbains, des zones rurales et des nouveaux lotissements créés à l'intérieur des tissus urbains. Il est signalé, par ailleurs, des programmes d'électrification de 26.204 foyers, dans le cadre du même plan quinquennal. Des programmes qui devraient porter à plus de 98% le taux d'électrification de la wilaya qui était de 95% l'an dernier, a ajouté la même wilaya.

BISKRA

## 30 km de chemins touristiques aménagés

Un projet portant sur la réalisation de 30 km de chemins touristiques à travers différents sites de la wilaya de Biskra vient d'être "officiellement retenu", a indiqué le Directeur du tourisme et de l'artisanat. L'opération permettra de désenclaver plusieurs sites touristiques devenus inaccessibles en raison de la détérioration des réseaux routiers qui les desservent, a précisé le même responsable, ajoutant que les services techniques de sa direction s'attendent actuellement à la "désignation des sites devant être touchés par cette action". L'aménagement de ces chemins rendra accessibles divers sites d'importance religieuse, historique et culturelle, dont le mausolée Abderrahmane El-Akhdhari (XVIe siècle), situé dans la commune Mekhadma. Au terme de l'opération, les sites retenus seront inclus dans un guide des circuits touristiques, a précisé le Directeur du tourisme et de l'artisanat.

APS

MEDEA, DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

# Reprise prometteuse pour l'investissement minier

*Dans la wilaya de Médéa, l'investissement minier affiche une reprise prometteuse qui s'est traduite, au cours des quatre dernières années, par une multiplication du nombre de carrières mises en exploitation et par un accroissement des demandes de titres d'exploitation, a affirmé à l'APS la directrice locale de l'Industrie et des Mines, soulignant une reprise "favorisée" par la découverte de nouveaux et importants gisements miniers et l'assouplissement des procédures d'octroi des titres d'exploitation au profit des investisseurs nationaux.*

PAR BOUZIANE MEHDI

L'abondance de gisements et la diversification des ressources minières prêtes à l'exploitation ont contribué à "doper" la demande dans un secteur qui peinait, il y a quelques années encore, à attirer les capitaux nécessaires à sa relance, a indiqué la même responsable.

L'intérêt grandissant des investisseurs nationaux pour l'activité minière s'est accompagné, depuis 2007 à ce jour, par l'entrée en exploitation de dix-sept carrières d'agrégats, représentant une production cumulée estimée à 52.000 m<sup>3</sup>/an,



d'après la même source qui a annoncé l'entrée en exploitation prochaine d'une dizaine d'autres carrières.

Outre le segment des agrégats, plusieurs titres d'exploitation ont été délivrés dans le sillage de la politique d'ouverture du secteur aux investisseurs nationaux pour l'exploitation de gisements de tuf, de sable, de baryte et d'argile, a précisé à l'APS la directrice qui a fait état, par ailleurs, de la mise en adjudication, d'ici quelques jours, de nouveaux sites d'extraction. Il s'agit de sites de gypse, de calcaire, de plomb, de zinc, de sel, mais, surtout, d'argile, découverts en nombre dans la partie centre et est de la wilaya, qui

attendent les résultats de l'opération d'adjudication qui se fera au niveau de l'Agence nationale du patrimoine minier pour passer au stade de la production.

La découverte d'importants gisements d'argile au niveau, notamment, des communes de Draâ-Smar, Harbil, Tamesguida et Oum-Djellil permettra de revoir à la hausse, a estimé la même responsable, le nombre de briqueteries dans la région, qui passera de trois unités, dont deux déjà en service, à six unités, après l'approbation des trois nouveaux projets déposés récemment au niveau du Calpiref.

B. M.

BOUMERDES, OLÉICULTURE

## Production prévisionnelle en net recul



La récolte d'olives à Boumerdes enregistrera "un net recul" durant cette campagne agricole 2011-2012 comparativement aux trois dernières années, selon les prévisions de la Direction locale des services agricoles (DSA).

La wilaya de Boumerdes s'attend à engranger une récolte de l'ordre de 140.000

quintaux d'olives, au terme de la présente campagne entamée récemment, contre une moyenne de 150.000 qx enregistrée durant ces trois dernières années, prévoit-on à la DSA. "Nous nous attendons à une moyenne de rendement de 22 quintaux à l'hectare contre 25 qx/ha durant les saisons précédentes", a précisé la même Direction.

Plusieurs facteurs réunis sont à l'origine de ce recul de la production, explique la même source qui cite particulièrement les chutes de pluies incessantes et certaines maladies de l'olivier comme le dacus, "en dépit de l'usage des traitements phytosanitaires adéquats".

De caractère majoritairement familial, les fermes oléicoles de la wilaya sont essentiellement concentrées dans ses zones montagneuses, dont Beni Amrane, Afir, Taourga, Souk El-Had, Chaâbat El-Ameur, Dellys et Sidi Daoud.

Selon les données fournies par la DSA, la culture oléicole occupe une surface globale de 7.000 ha plantée de 700.000 oliviers, dont un taux de 95% jugé à "très haut rendement".

Depuis le début de cette année, la wilaya a procédé à la plantation de près de 6.000 oliviers sur une surface de 60 ha programmée au titre de divers programmes sectoriels, ajoute la DSA qui fait également part de programmes futurs pour la plantation de surfaces supplémentaires, à partir de l'année prochaine, avec cet arbre séculier.

APS

CONSTANTINE, NOUVELLE AÉROGARE

# Les travaux de réalisation entièrement achevés

Le wali de Constantine a annoncé à l'APS que les travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de Constantine sont "entièrement achevés" et l'infrastructure n'attend plus que l'installation des équipements nécessaires à son fonctionnement.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'acquisition des équipements de cette aérogare, dont le chantier a été entamé en 2004, est "tributaire de la validation du marché y afférent par le comité des marchés publics", a souligné M. Noureddine Bedoui.

Edifiée à quelques encablures de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, cette aérogare sera dotée d'équipements techniques "de pointe" devant être installés par des entreprises qualifiées, a précisé le même responsable qui a fait part également de la mise en place d'un mobilier de haute qualité, "à la hauteur" de cette infrastructure dont le coût de réalisation a atteint, après plusieurs réévaluations, la somme de 1,250 milliard de dinars.

Dans ce même contexte, M. Bedoui a affirmé que l'environnement immédiat de cette aérogare, en cours d'aménagement, sera également agrémenté d'un mobilier urbain "haut de gamme". L'Entreprise de



gestion des services aéroportuaires (EGSA) a indiqué que les aménagements extérieurs de cette nouvelle aérogare seront réalisés sous la supervision de paysagistes renommés, en concertation avec les architectes ayant participé à la conception de cette infrastructure. L'achèvement de cette nouvelle aérogare, réalisée par une dizaine d'entreprises, a été retardé par des "contraintes financières, notamment",

souligne l'APS.

Un délai courant jusqu'à novembre 2011 avait été accordé pour son achèvement par le wali, lors d'une visite d'inspection effectuée sur le chantier au mois de mai dernier.

Cette infrastructure aéroportuaire devra accueillir jusqu'à 1 million de voyageurs par an.

B. M.

MECHERIA, RÉHABILITATION DES JARDINS PUBLICS ET ESPACES VERTS

## Réouverture du jardin de la "Palestine"



Le jardin public de la "Palestine" à Mécheria, dans la wilaya de Naâma, a rouvert ses portes au public en début de ce mois de novembre, après avoir subi des travaux de réaménagement et de restauration. Occupant une surface de 9 hectares,

ce jardin, un site retenu parmi une série de projets d'embellissement de la ville, retrouve, ainsi, son lustre d'antan comme lieu récréatif, de loisirs et de détente, au bonheur des familles de la région.

Cet espace vert a connu plusieurs tra-

voux de restauration ayant trait, notamment, à la réalisation d'une clôture et d'éclairage, à l'installation de bancs, à l'aménagement d'aires de jeux, à la régénération du couvert végétal, au pavage des accès, en plus de la mise en place d'autres équipements et accessoires pour le confort des visiteurs, notamment les familles, a indiqué le directeur de l'Environnement de la wilaya.

Selon M. Noureddine Rehaymia, d'autres actions, retenues dans le cadre d'un programme de réhabilitation des jardins publics et espaces verts de la wilaya, ont ciblé les jardins Belle vue et Maghreb, à Mécheria, et les jardins Boudkhal et 19-Mars, à Aïn Sefra.

Ces espaces ont été dotés de moyens et équipements nécessaires pour la détente et le repos des visiteurs en quête de fraîcheur et d'air pur dégagé par ces lieux verdoyants.

Dans le but d'assurer un bon fonctionnement du jardin de la "Palestine", il a été recruté un personnel de gardiennage et six agents d'entretien par le biais du dispositif de l'insertion professionnelle.

Réalisé pour un coût de 14 millions de dinars, les travaux ont permis de réhabiliter cet espace vert délaissé et devenu une décharge pour toutes sortes de débris et de déchets, a encore indiqué le directeur de l'Environnement.

APS

ANNABA

### Deux greffes rénales réussies

Deux greffes rénales ont été réalisées avec succès, mercredi et jeudi derniers au service d'urologie de l'hôpital Ibn Rochd de Annaba, au sur une fillette et un jeune garçon, selon la Direction du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Annaba. Ces transplantations rénales, effectuées "dans de bonnes conditions et sans assistance étrangère", sous la conduite des professeurs Hocine Chaouch et Abdelkrim Kadi des CHU Mustapha (Alger) et de Annaba, ont concerné une fillette qui a bénéficié d'un don de rein de sa propre mère et un garçon ayant reçu cet organe de son frère. Sous dialyse depuis un certain temps, ces deux patients, originaires de la wilaya de Souk-Ahras, ainsi que leurs donateurs, "se portent bien", ont assuré les médecins. Il s'agit de la troisième transplantation rénale effectuée au service d'urologie de l'hôpital Ibn Rochd de Annaba après une intervention du genre réalisée en 2006, a rappelé le chef de ce service, signalant que deux autres transplantations sont prévues "pour le mois de décembre prochain". D'autres transplantations rénales sont également prévues pour l'année prochaine au service d'urologie de l'hôpital Ibn Rochd à la faveur de la mobilisation des moyens humains et matériels ainsi que de la réunion des conditions de sécurité des personnes concernées (donneurs et receveurs). Le CHU de Annaba, qui rayonne aussi sur les wilayas de Guelma, Tébessa, Souk-Ahras et El-Tarf, traite plus de 1.000 insuffisants rénaux, soit 10% des insuffisants recensés dans le pays, nécessitant 20.000 séances de dialyse par an, selon les statistiques.

KHENCHELA

### Un nouveau pôle universitaire

Un nouveau pôle universitaire comprenant 8.000 places pédagogiques et une résidence de 2.000 lits sera réalisé pour étoffer le centre universitaire Abbas-Laghrou de Khenchela, apprend-on, jeudi, de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP). Le terrain réservé à ce projet vient d'être choisi dans la nouvelle zone urbaine en voie d'aménagement à la sortie ouest du chef-lieu de wilaya. L'étude technique du projet a été réalisée par un bureau d'études spécialisé de la wilaya de Mila pour 2,5 millions de dinars, indique la même source qui souligne que la nouvelle zone urbaine verra également la construction de 3.760 logements, dont 400 promotionnels aidés. Le centre universitaire Abbas-Laghrou de Khenchela, qui compte 4 instituts pour 32 spécialités, a accueilli plus de 10.000 étudiants au titre de l'année universitaire 2011-2012.

EL-OUED

### Réalisation de la gare routière centrale

Une enveloppe financière de plus de 320 millions de dinars a été allouée, dans le cadre du programme sectoriel, pour la réalisation de la gare routière centrale d'El-Oued, a indiqué la Direction locale de l'urbanisme et de la construction (DUC). Appelé à renforcer les structures de transport de voyageurs de la wilaya, le projet sera lancé avant la fin de l'année, pour un délai de 18 mois, a précisé la même DUC. Cette nouvelle infrastructure, dont les études techniques ont été finalisées, et qui s'étend sur une surface de 5 hectares, sera dotée d'une série de structures d'accompagnement nécessaires, notamment des quais pour bus et taxis, outre des locaux commerciaux pour la prise en charge de différentes prestations, a expliqué la même source. Cette infrastructure, dont la réalisation survient à la suite de l'extension urbaine de ville d'El-Oued ces dernières années, devra constituer un espace approprié pour la prise en charge des préoccupations des transporteurs et des voyageurs, a estimé la DUC d'El-Oued.

APS

SYRIE-LIGUE ARABE

# Réunion du Conseil des ministres arabes des AE sur la crise syrienne

*Le Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères a tenu, hier au Caire, une réunion extraordinaire sur la situation en Syrie marquée par la poursuite des violences et des manifestations hostiles au pouvoir en place.*

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, participe à cette réunion, qui est en séance ouverte depuis le 2 novembre pour suivre l'évolution de la grave crise prévalant depuis la mi-mars en Syrie,

Cette nouvelle rencontre a lieu au lendemain d'une réunion du comité ministériel de la Ligue arabe à laquelle, M. Medelci a également pris part aux côtés de ses homologues qatari, soudanais, omanais et saoudien.

Au cours de cette réunion, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, a remis au comité un rapport sur les demandes de l'opposition syrienne et l'évaluation de l'engagement du gouvernement syrien vis-à-vis de l'initiative de paix de la Ligue arabe qui appelle notamment à l'"arrêt des violences".

Peu avant la réunion du comité ministériel arabe, M. al-Arabi a rencontré, au siège de la Ligue arabe, une délégation de l'opposition syrienne pour discuter des moyens de sortie de crise en Syrie. Lors de la rencontre, la délégation a appelé à des "actions nécessaires des pays arabes pour protéger le peuple syrien et suspendre la Syrie au sein de la Ligue arabe".

De son côté, le représentant de la Syrie à la Ligue arabe, Youssef Ahmad, a présen-



ter un mémorandum à l'organisation dans lequel Damas se dit prêt à accueillir une délégation arabe qui pourra "évaluer son engagement à appliquer le plan" et accuse des "parties" à vouloir le faire échouer, alors que la Ligue arabe reproche aux autorités le non respect de leurs engagements vis-à-vis de l'initiative arabe.

Outre la cessation des violences, le plan de sortie de crise, proposé début novembre par la Ligue arabe, prévoit aussi "la libération des détenus, le retrait de l'armée des villes et la libre circulation des médias".

Sur le terrain, la Syrie a connu vendredi une nouvelle journée sanglante marquée par la poursuite des manifestations hostiles au président Bachar al-Assad, au pouvoir depuis 2000.

Les nouvelles violences ont fait au moins 23 morts lorsque les forces de l'ordre syriennes ont dispersé des manifes-

tations anti-gouvernementales en majorité dans la ville de Homs (centre), selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH)

Par ailleurs, l'OSDH a évoqué "plusieurs affrontements" vendredi entre soldats et hommes armés, vraisemblablement des déserteurs, qui auraient fait "des dizaines de morts et de blessés parmi les soldats", dans la région d'Idleb (nord-ouest).

Les troubles qui secouent la Syrie depuis la mi-mars ont fait, selon les Nations unies, plus de 3.500 morts. Un chiffre contesté par Damas qui attribue ces violences, à des "gangs terroristes" cherchant à semer le chaos dans le pays.

Le gouvernement syrien estime aussi, depuis le début de la crise, que ces groupes armés sont soutenus par "des puissances extérieures". Dans ce contexte, le ministre syrien des Affaires étrangères Walid

Mouallem avait appelé jeudi la Ligue arabe à agir face aux déclarations du département d'Etat américain à propos de la crise syrienne, estimant qu'elles peuvent constituer "un prétexte pour une intervention étrangère et pour imposer des sanctions économiques et politiques contre la Syrie".

Dans une lettre adressée à M. Nabil Al-Arabi, le chef de la diplomatie syrienne a, en outre, dénoncé "une menace pour la charte de la Ligue arabe et des principes du travail arabe commun", réaffirmant la disposition de Damas à mettre en oeuvre la majorité des propositions contenues dans l'initiative arabe pour résoudre la crise.

Dénonçant les campagnes de propagande menées par certaines chaînes de télévision étrangères, M. Mouallem a souhaité, dans son message, une réponse du secrétaire général de la Ligue arabe aux déclarations américaines, "conformément au contenu de la charte de l'Organisation pan-arabe et des autres conventions arabes qui protègent la souveraineté des Etats arabes et leurs relations".

Mercredi, Jeffrey Feltman, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Moyen-Orient, avait dit que "des dirigeants arabes ont indiqué en privé aux Etats-Unis qu'ils proposaient l'asile au président Bachar al-Assad pour le convaincre de démissionner face à la contestation qui agite le pays".

"Presque tous les dirigeants arabes disent la même chose : le régime d'Al-Assad doit prendre fin. Le changement en Syrie est inévitable", avait-il encore dit devant une sous-commission des Affaires étrangères du Sénat américain.

En réponse à ces déclarations, la Syrie a, dans une déclaration au Conseil de sécurité de l'Onu, affirmé que les Etats-Unis "se sont directement impliqués dans les troubles violents en Syrie".

APS

TURQUIE

## L'auteur du détournement d'un ferry abattu

L'auteur du détournement d'un ferry turc transportant 24 personnes a été tué samedi tôt dans la matinée, a annoncé le gouverneur d'Istanbul. Le gouverneur a précisé qu'il était établi que le pirate était "membre d'une organisation terroriste", ce qui signifie dans la terminologie officielle turque le mouvement armé PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan). Le pirate, âgé de 28 à 30 ans, avait en sa possession un engin explosif, a précisé le gouverneur, ajoutant que le pirate avait agi seul, contrairement à ce qui avait été supposé, durant la nuit, le ministre des Transports, Binali Yildirim, ayant fait état de la présence de "quatre ou cinq" rebelles kurdes à bord du navire.

Les passagers du ferry sont sains et saufs, a ajouté le gouverneur. Le ferry avait été détourné vers 16h GMT vendredi, dans la mer de Marmara, dans l'ouest de la Turquie.

APS

POUR DES RAISONS HUMANITAIRES

## Le Niger accorde l'asile à Saadi Kadhafi

Le président nigérien Mahamadou Issoufou a annoncé vendredi avoir accordé l'asile à Saadi Kadhafi, l'un des fils du défunt guide libyen, pour des raisons humanitaires, rapportent des médias sud-africains à l'agence Reuters.

Homme d'affaires et ancien footballeur professionnel, Saadi Kadhafi s'est réfugié au Niger par la route après la chute, en août, de Tripoli les forces du Conseil national de transition aujourd'hui au pouvoir. "Nous avons convenu d'octroyer l'asile à Saadi Kadhafi pour des raisons humanitaires", a



déclaré le chef de l'Etat nigérien, cité par l'agence de presse sud-africaine Sapa, lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de deux jours en Afrique du Sud. Interpol avait lancé une "notice rouge" invitant les Etats membres d'arrêter Saadi Kadhafi sur leur territoire en vue de l'extrader. Vendredi, le ministre libyen par intérim de la Justice, Mohamed al Alagi, s'est interrogé sur les motivations de Niamey concernant cet asile pour raisons humanitaires, estimant que ce dernier est généralement donné à des personnes persécutées dans leur propre pays.

"Mais Al Saadi a lui-même pratiqué la persécution et l'incitation au meurtre. Il est accusé d'avoir tué un joueur de l'équipe nationale de football (...)", a affirmé le ministre sur la chaîne de télévision dubaïote Al Arabia. Le chef de l'Etat nigérien a, par ailleurs, affirmé ignorer où se cachait un autre fils en fuite du guide, Saïf al Islam, considéré un moment comme son héritier présomptif.

"Saïf al Islam n'est pas au Niger. Je devrais réfléchir à ce qu'il convient de faire s'il arrive. Nous réglerons cette question conformément à la loi, à la démocratie et aux accords internationaux", a-t-il dit. Le Niger n'est pas signataire du statut de Rome portant création de la CPI en juillet 1998.

NUCLÉAIRE

## Clinton veut des réponses de l'Iran «dans les prochains jours»

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a exigé vendredi que l'Iran réponde dans les prochains jours au rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) accusant ce pays d'avoir cherché à se doter de l'arme atomique.

Dans un rapport publié mardi, l'AIEA a exprimé de "sérieuses inquiétudes" sur le programme nucléaire iranien en invoquant des informations "crédibles" selon lesquelles l'Iran a travaillé à la mise au point de l'arme atomique, livrant pour la première fois des éléments étayant les soupçons

occidentaux sur des visées militaires. L'Iran a rejeté ces accusations. Le président Mahmoud Ahmadinejad s'en est pris à l'AIEA qui a "sacrifié sa réputation en reprenant les affirmations invalides des Etats-Unis".

APS



CYBER-ESPIONNAGE

## La Chine se défend des accusations d'un rapport américain

Page 12

IL PROPOSE UNE GAMME VARIÉE DE PRODUITS

## Linkcom renforce sa présence en Algérie



● MICROSOFT DÉVOILE "XBOX COMPANION"

**Une application qui transforme votre mobile en télécommande intelligente**

● DZREDUC.COM

**Le premier site algérien des bons de réduction**

Page 12

● SELON LE DG DU RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL, VIADEO

**Le marché des NTIC en Algérie est «très porteur»**

● TÉLÉPHONIE MOBILE

**La loi de finances 2012 comprend une nouvelle taxe**

Page 13

CYBER-ESPIONNAGE

## La Chine se défend des accusations d'un rapport américain

Pékin sort, enfin, de son silence et se défend des accusations, dont elle a fait l'objet dans le rapport, publié récemment par le Conseil national de contre-espionnage, intitulé "Foreign Spies Stealing US Economic Secrets in Cyberspace".

Dans ce rapport, la Chine a été épinglée comme étant un des pays qui pratiquent le plus le cyber-espionnage. Cependant, Pékin n'est pas restée les bras croisés et a qualifié d'"irresponsable", le contenu de ce rapport, montrant ainsi du doigt Moscou l'accusant d'utiliser l'espionnage informatique pour dérober aux Etats-Unis des informations confidentielles à caractère économique, rapporte l'agence Reuters.

A ce sujet, déclare Hong Lei, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères : «Les attaques informatiques sont connues pour être transfrontalières et anonymes. Identifier les auteurs de



ces attaques sans mener la moindre enquête exhaustive (...) relève à la fois de l'amateurisme et de l'irresponsabilité». Avant d'ajouter : «J'espère que la communauté internationale mettra de côté ses préjugés et œuvrera avec la Chine pour le maintien

de la sécurité sur Internet». Pour rappel, le rapport américain sur le cyber-espionnage couvre la période 2009-2011 et rassemble des éléments transmis par diverses agences de renseignement, entreprises du secteur privé, laboratoires d'idées et universitaires. Il affirme que les pirates

s'en prenant aux réseaux américains viennent de dizaines de pays, mais n'en cite que deux: la Russie et la Chine. «Les agents chinois sont les plus actifs et tenaces au monde en matière d'espionnage économique», indique Reuters citant le rapport.

MICROSOFT DÉVOILE «XBOX COMPANION»

Une application qui transforme votre mobile en télécommande intelligente

La firme américaine Microsoft a présenté dernièrement son tout dernier système d'exploitation qui comprend de nombreuses fonctionnalités et applications. Parmi elles, l'application «Xbox Companion» qui transformera votre téléphone en télécommande intelligente.

D'ailleurs, les smartphones Windows Phone 7 de Microsoft bénéficieront d'un module Xbox 360 (qui sera introduit dans l'onglet Xbox Live) appelée «Xbox Companion». En fait, cette application permet d'avoir le contrôle des vidéos et des musiques lues par la Xbox 360.

Lors du «Nokia World», Microsoft a expliqué que «cette application permettrait de faire des recherches de films pour les lire ensuite sur la console, puis contrôler leur lecture, simplement ! ».



DZREDUC.COM

## Le premier site algérien des bons de réduction

Dans le but d'aider les ménagères à mieux répondre aux besoins de leur familles au moment où l'inflation bat son plein en Algérie, un site Web vient d'être lancé qui proposera aux consommateurs des coupons de réduction leur permettant d'effectuer des achats à prix réduits dans les magasins les plus proches de chez eux.

Baptisé dzreduc.com, ce nouveau site Internet offre à ses usagers un large éventail de possibilités en matière de réduction puisqu'il donne l'opportunité à ses abonnés de bénéficier de ristournes dans différentes catégories de produits, fait savoir un communiqué parvenu à notre rédaction. Ainsi, les consommateurs bénéficient de réduction sur tout achat de produits pharmaceutiques, cosmétiques, informatiques, électroménagers, restauration. Aussi, pour tout achat de voiture, de maison et bien autres, précise encore la même source. En outre, le site dispose d'un moteur de recherche



spécialement à la disposition des internautes à la recherche de bonnes affaires. Les internautes peuvent, grâce à ce moteur de recherche, repérer les magasins et autres enseignes susceptibles de les intéresser. dzreduc.com n'est pas uniquement une bonne affaire pour les consommateurs, c'est aussi une nouvelle opportunité pour les commerces de se faire

davantage connaître en ayant une visibilité sur ce site. Ces commerces ont justement la possibilité de publier, sur dzreduc.com, des offres en rapport avec leurs produits. Enfin, il est à signaler que le champ d'action du site touche, pour le moment, la région d'Alger, mais devra s'étendre vers les autres grandes villes du pays dans les mois à venir.

DG DU RÉSEAU SOCIAL VIADEO :

## «Le marché des NTIC en Algérie très porteur»

Le marché national de la téléphonie mobile continue à susciter un grand intérêt des spécialistes internationaux des télécommunications. Et d'ailleurs, le lancement de la 3G en 2012 a fait réagir plus d'un opérateur, le dernier en date c'est Chams Diagne, directeur général Afrique du réseau social professionnel Viadeo. Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a qualifié le marché algérien des nouvelles technologies de l'information «très porteur». «Cette année, nous avons été partenaires du 1<sup>er</sup> événement dédié au Web, la semaine du Web à Alger et du Salon Med-IT. Ces événements nous ont permis de rencontrer tous les grands acteurs de ce marché très porteur», a indiqué M. Diagne, dont l'entité, basée à Paris, a pris part au Salon Med-IT a été organisé fin septembre à Alger. Selon le responsable, l'arrivée prochaine de la 3G va avoir un fort impact sur l'économie algérienne, comme c'est déjà le cas dans d'autres économies africaines qui l'ont déjà déployée. Dans ce contexte, le DG de Viadeo n'a pas rejeté un partenariat avec l'Algérie pour le déploiement de la 3G.



A la question de savoir pourquoi un tel intérêt pour l'Algérie, M. Diagne a expliqué que Viadeo, par fidélité à sa stratégie de développement multilocal dans les pays émergents, s'est rapproché du marché à haut potentiel que représentent les pays africains et a ouvert un premier bureau sur le continent en mars 2011, à Dakar au Sénégal pour la zone Afrique de l'Ouest et centrale francophone, en attendant l'ouverture prochaine dans un pays du Maghreb un autre bureau pour la zone MENA.

Pour M. Diagne, la 3G permettra à tout professionnel algérien de pouvoir gérer sa réputation professionnelle en ligne. «A l'échelle mondiale, le potentiel de professionnels actifs est de l'ordre de 500 millions, versus 40 millions de professionnels membres de Viadeo dans le monde entier aujourd'hui. Si nous ramenons cette projection uniquement sur le marché algérien, nous y comptons à date, 220.000 membres, sur une population active en Algérie de près de 11 millions : la marge est plutôt très importante», a-t-il

IL PROPOSE UNE GAMME VARIÉE DE PRODUITS

## Linkcom renforce sa présence en Algérie

Linkcom, constructeur de solutions innovantes dans le secteur des télécommunications, spécialiste des solutions périphériques dans le secteur de la téléphonie pour les opérateurs de télécommunications, renforce sa présence en Afrique du Nord et en particulier en Algérie. En effet, Linkcom propose sur le marché une gamme complète de passerelle GSM, convergence VoIP mobile, portier téléphonique (VoIP) ainsi que des solutions dans la domotique M2M, le contrôle d'accès et la sécurité des biens et des personnes. La gamme Linkcom est développée pour être complémentaire des fabricants et des distributeurs de PABX et IPBX.



Linkcom distribue aussi sur la zone MEA, depuis quelque temps déjà, la gamme GSM Big Bouton, la gamme de poste téléphonique PRO, sans oublier les téléphones mobiles entièrement dédiés aux seniors, DORO.

Pour ce faire, Linkcom a pris part à plusieurs manifestations TIC en Algérie. D'ailleurs, Linkcom a participé il y a moins d'un mois au Med-IT 2011 et a présenté de nombreuses nouveautés. Il s'agit, en premier lieu, de la solution «LINK GATE 3G WLL» qui est un routeur 3G HSDPA de dernière génération, avec des fonctions voix et données totalement intégrées. Cette solution vous permet de partager une connexion Internet 3G et

pour vos PC et périphériques filaires ou Wifi. De plus, elle dispose d'un port analogique pour connecter un poste téléphonique standard (Routeur 3G+, débit 7,3Mbs, point d'accès Wifi, envoi/réception de SMS...).

La deuxième solution est la «LINK GATE A FX0» qui est aussi une passerelle GSM voix qui intègre un port FX0 pour apporter plus de fonctionnalités (One Number, Call Back, Mail to SMS / SMS to mail...). Et enfin, la «LINKGATE FAX PLUS» est une passerelle GSM voix et data. Grâce à elle, votre fax est toujours connecté et vous pouvez envoyer des fax même sans ligne analogique fixe (passerelle Voix et FAX, protocole FAX G3, ligne de secours...). Côté GSM, Linkcom veut tisser un partenariat avec un

## YAHOO DÉVOILE SA NOUVELLE STRATÉGIE EN CALIFORNIE Des applications multimédias pour tablettes et smartphones

Les téléphones intelligents ne séduisent pas seulement les fabricants des téléphones portables, mais également les moteurs de recherches tels que Google et les portails Internet tels que Yahoo. Selon une information rapportée hier par l'agence Reuters, Yahoo aurait présenté, hier, de nouvelles applications multimédias pour tablettes numériques et smartphones. Parmi les applications présentées par Yahoo lors d'une conférence de presse organisée au niveau de son siège à Sunnyvale en Californie, un service dédié exclusivement à l'iPad d'Apple. On notera, également, parmi les nouveautés de Yahoo, figurent «Livestand», un kiosque à journaux pour tablette que l'on peut personnaliser en fonction de ses centres d'intérêt, une application météo pour les appareils équipés du système d'exploitation Android de Google et une nouvelle version de IntoNow, un service de programme TV communautaire pour l'iPad. A cette occasion, le responsable produit Blake Irving, déclare : «L'innovation dans ce secteur se fait d'abord sur les appareils mobiles, du fait de la proximité avec les utilisateurs et parce que c'est là où se concentrent les marchés à la croissance la plus rapide». Il est à souligner que la nouvelle stratégie de Yahoo a été dévoilée peu après que le géant de l'Internet s'est séparé de sa directrice générale Carol Bartz. Une nouvelle stratégie par laquelle Yahoo souhaiterait revenir sur la course après avoir fait l'objet de nombreuses critiques par les internautes qui délaissent de plus en plus leurs ordinateurs personnels au profit de leurs smartphones et tablettes.



opérateur de téléphonie mobile installé sur le marché algérien pour commercialiser les passerelles GSM et les téléphones portables de marque DORO destinés aux seniors.

L'Algérie, un marché potentiel de 7 millions de seniors peut faire le bonheur du distributeur de la marque Doro.

TELÉPHONIE MOBILE  
La loi de finances 2012 comprend une nouvelle taxe



Les pouvoirs publics semblent déterminer à orienter une partie des profits générés par les opérateurs de téléphonie mobile. C'est dans ce sillage qu'une nouvelle taxe sera imposée sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie mobile installés en Algérie. Adopté, mercredi dernier, le projet de loi de finances pour 2012 comprend de nouvelles taxes qui toucheront les opérateurs en téléphonie mobile, les producteurs de boissons gazeuses et l'industrie du tabac. En ce qui concerne le secteur de la téléphonie mobile, il est question de l'introduction de l'article 53 bis modifiant l'article 85 de la LFC 2009 qui prévoit l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie mobile à 1%. Selon une information rapportée par APS, la moitié de cette taxe sera versée au Fonds de lutte contre le cancer (FLC). Pour rappel, en vertu de l'article 85 de la loi de finances complémentaire pour 2009, les opérateurs de téléphonie mobile étaient sommés de verser à 0,5% sur leur chiffre d'affaires au Fonds national pour la promotion et le développement des arts et des lettres.

APPLE

# La voix britannique du logiciel Siri priée de se taire

*L'histoire a débuté il y a six ans. L'entreprise Scansoft fait, alors, enregistrer la voix de Jon Briggs. En tout, il prononcera 5.000 phrases différentes sur plusieurs contrats. Il y a peu, ce lot d'enregistrement a été acquis par Apple afin d'être utilisé dans l'aide virtuelle de son nouveau smartphone, Siri.*

Après le lancement de l'iPhone 4S, Jon Briggs s'aperçoit, lors d'une démonstration à la télévision, que la firme de Cupertino a utilisé sa voix pour Siri. Quelques temps après, il reçoit un appel d'Apple. On lui demande de ne pas parler de son rôle dans la concep-

tion du logiciel. Son interlocuteur lui explique que les employés d'Apple ne sont pas autorisés à parler de leur implication dans le développement des produits.

Mais voilà, Jon Briggs n'est pas un salarié d'Apple. Il est, alors, allé de son propre chef donner une interview sur le



sujet au Telegraph. «J'ai fait une série d'enregistrements en parlant d'une manière très particulière, avec un ton plat.» En

fait, ce n'est que par la suite qu'Apple a ordonné les mots afin de former les phrases dont il avait besoin pour Siri.

## Les plaintes s'accroissent depuis la sortie de l'iPhone 4S



Depuis la sortie de l'iPhone 4S nombreuses sont les plaintes des possesseurs de modèles précédents déçus de ne pouvoir utiliser Siri même après avoir installé iOS 5. Plusieurs bidouillages existent tout de même pour pouvoir l'installer et certaines rumeurs font même état d'un portage officiel, mais pour l'instant, Apple ne prend pas en compte d'autres modèles que le 4S sur ses serveurs dédiés au traitement des informations recueillies par Siri.

Cette décision fait bien, évidemment, croire à un bridage conscient de la part d'Apple qui préfère réserver cette nouveauté à son dernier modèle.

Le site américain iFixit semble, pourtant, avoir trouvé la raison surprenante pour laquelle Apple a fait ce choix : le capteur de proximité de l'iPhone 4S.

**Siri sait quand on veut lui parler**

Alors que les anciens modèles ne s'allumaient que pendant les appels pour désactiver l'écran lorsqu'on le collait contre son visage, le modèle utilisé dans le dernier smartphone d'Apple s'allume en même temps que l'écran. Il permet, ainsi, à Siri de se déclencher lorsqu'on approche le téléphone de son oreille et de proposer un comportement différent que si l'iPhone se trouve devant sa bouche.

Cette trouvaille permet, ainsi, d'améliorer l'usage très question/réponse de Siri sans avoir à appuyer sur un bouton ; qu'il n'aurait pas été possible d'unifier avec les anciens modèles d'iPhone.

A n'en pas douter une excuse de la part d'Apple pour les utilisateurs qui auraient bien voulu bénéficier de Siri sur leur iPhone 3GS ou 4. Même en appuyant sur un bouton.

## BlackBerry : c'est reparti pour les soucis !

Un mois après la panne qui a occasionné une coupure totale de la connexion de nombreux téléphones BlackBerry dans le monde, la marque annonce de nouveaux problèmes.

Tenille Kennedy, porte-parole pour RIM, a annoncé que certains utilisateurs en Europe, au Moyen-Orient, en Inde et en Afrique doivent s'attendre à des ralentissements du service. Ce sont les mêmes régions du monde d'où sont parties les grandes pannes du mois dernier, qui ont duré près de trois jours. Le constructeur indique ne pas savoir, pour l'heure, combien d'utilisateurs seront

touchés exactement, ni la durée précise des ralentissements.



Plusieurs utilisateurs

indiquent déjà ne pas pouvoir envoyer ni recevoir d'emails, et d'autres ont remarqué que la navigation était devenue très lente, voire impossible dans certains cas.

Plus tard, la porte-parole de RIM s'est exprimée à nouveau pour annoncer que le problème était réglé, et que les utilisateurs allaient retrouver peu à peu un fonctionnement normal de leurs services.

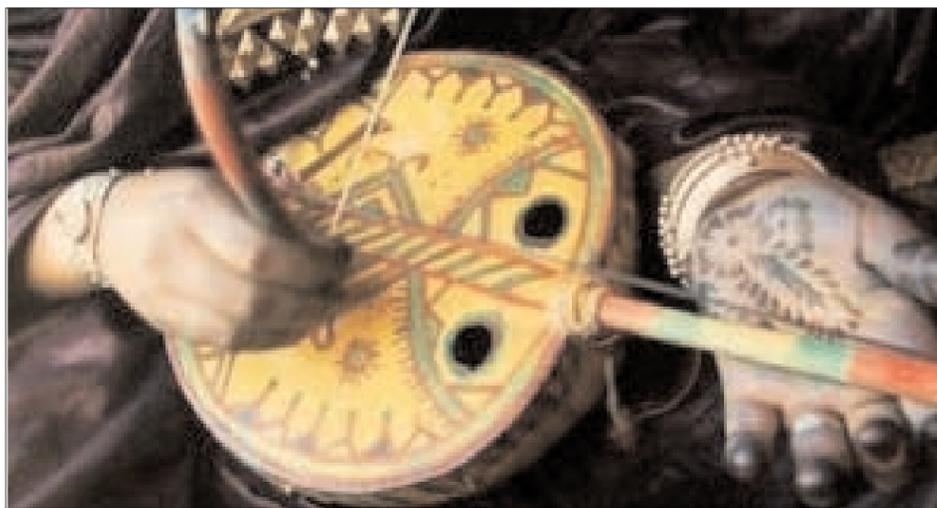
TAMANRASSET, DAR EL-IMZAD

# Poésie, chorales, courses de méharis au menu

*"Dar El-Imzad", ou la maison internationale des artistes, a ouvert ses portes vendredi près de Tamanrasset, dans l'extrême Sud algérien, dans le cadre de la 3e édition de la rencontre internationale de l'imzad.*

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence notamment de la ministre déléguée chargée de la Recherche scientifique, Souad Bendjaballah, de la secrétaire générale du ministère de la Culture, Dalila Djahdou, de la présidente de l'association "Sauver l'Imzad", Farida Sellal, et de nombreux invités, dont des représentants diplomatiques accrédités en Algérie. Le projet, qui avait été lancé en février 2010 sur une superficie de 10.000 m<sup>2</sup>, comporte deux blocs d'un Iwan (sorte d'atelier réservé au chant), un musée, une salle polyvalente et une école d'Imzad, selon l'association "Sauver l'Imzad", initiatrice du projet.

Des salles de musique et des salles de cours, un laboratoire d'audiovisuel, une salle d'informatique et un autre bloc pour l'accueil et l'hébergement des artistes, ont aussi été prévus dans le projet. Désormais, les élèves de l'école d'Imzad qu'abritait temporairement le centre de formation professionnelle de Tamanrasset, ainsi que leurs sept encadreuses, seront transférés à Dar El-Imzad, ont annoncé les organisateurs en rappelant que plus d'une vingtaine de jeunes joueuses d'Imzad ont été formées par l'association "Sauver l'Imzad" depuis sa fondation en 2003. Dar El-Imzad est appelée à constituer un centre de formation,



de développement, d'échanges et de rayonnement de la culture targuie autour de l'Imzad, selon l'association. "Ce centre, destiné à devenir la plaque tournante régionale de l'Imzad, sera le point relais de la Transsaharienne culturelle passant par Tamanrasset, en tant que capitale culturelle et point de contact et de convergence des autres modes musicaux et culturels de l'Afrique subsaharienne", selon une présentation de l'association fondatrice. Dar El-Imzad, érigée sur l'axe routier menant vers le majestueux mont de l'Assekrem, une destination touristique très privilé-

giée, accueillera, à l'occasion de ce Festival de l'imzad 2011, les divers concours et expositions d'objets d'art et d'artisanat traditionnel.

Y sont programmés des concours de Imzad et poésies (joutes oratoires et concerts d'Imzad), des concours de Messas n'Imzad (la plus belle jeune joueuse d'Imzad), et de Tindé, ainsi que des concours de Takouba (danses de l'épée), de danses et chant du Baroud, de Tazemart (flûte traditionnelle), et des concours Iswat (chorale de femmes dansée par des hommes). Des concours de Amiss Ihoussine (le plus beau dromadaire du jour) et de Ihakit Ihoussine (meilleure tente et ses atours), ainsi que des courses de méharis, sont d'autres activités programmées à ce festival dédié à l'Imzad. L'Imzad est un instrument musical monocorde ancestral propre à la culture Targuie, joué seulement par les femmes. Néanmoins, l'instrument et la culture qui l'entoure sont menacés d'extinction, avec la disparition, avec le temps, de ses détentrices, déjà pas très nombreuses, a-t-on souligné. D'où, les efforts déployés pour sauver l'Imzad et contribuer, par une implication aussi large que possible, à la pérennisation de cette culture ancestrale authentique.

APS

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE NATIONAL

## Un dispositif sécuritaire nécessaire

Le patrimoine archéologique en Algérie nécessite la mise en place d'un système de sécurisation "consistant" et "moderne" capable de contrecarrer le pillage et la vente illicite de pièces archéologiques, deux phénomènes qui perdurent malgré l'existence d'un véritable arsenal juridique sur la protection des biens culturels mobiliers et immobiliers.

Le renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des musées et des quelque cinq cents (500) sites archéologiques connus à travers le territoire national, pour lutter contre le vol et le trafic des pièces archéologiques, a été souligné à maintes reprises, notamment lors du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). Des efforts sont déployés par les autorités publiques pour la protection des parcs et sites archéologiques dont la mise en place, depuis 2005, de cellules de la Gendarmerie nationale chargées de la protection du patrimoine culturel et historique dans sept wilayas, et les projets d'installation d'une vingtaine de postes de contrôle dans les parcs du Tassili et du Hoggar, lancés en 2010.

Grâce à ce dispositif sécuritaire, plus de 85.400 objets classés patrimoine national, volés des musées ou des sites archéologiques dans l'est et le sud de l'Algérie notamment, ont pu être récupérés depuis 2005 selon un bilan de la direction de la sécurisation des biens culturels du ministère de la Culture. Les fouilles clandestines, le pillage et la vente illicite des pièces archéologiques faisant partie des biens culturels protégés par l'Etat, "résistent" à tout ce dispositif sécuritaire mis en place, d'où la nécessité d'adopter un système sécuritaire plus efficace, suggèrent des observateurs. Pour le

directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés en Algérie, Abdelouahab Zekagh, "les sites archéologiques, dans leur majorité, ne sont gardés ni de jour ni de nuit", alors que leur surveillance nécessite, à son avis, toute une batterie de moyens (gardiens, clôtures, éclairage, moyens de télédétection, caméras, maîtres-chiens...) Selon lui, c'est dans l'est du pays que le phénomène du pillage d'objets archéologiques est le plus visible, notamment dans les wilayas de Souk Ahras, Tébessa, Guelma, et d'autres zones limitrophes de la Tunisie. Observant que beaucoup de biens archéologiques "ne sont pas inventoriés" et que seulement 20 à 30 % de la totalité de ce patrimoine est connu, le reste étant encore enterré, M. Zekagh trouve absolument nécessaire l'établissement d'un inventaire national de tous les biens culturels mobiliers et immobiliers, y compris pour donner le droit à l'Etat algérien de réclamer les objets expatriés.

Les trafiquants jamais en panne de subterfuges. De son côté, le directeur de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel au ministère de la Culture, Mourad Betrouni, affirme que la mise en place, durant la période 2003-2007, de textes juridiques relatifs aux biens culturels mobiliers et immobiliers ont assuré une "meilleure protection" des objets archéologiques classés patrimoine national du pillage et de vente illicite. Mais pour lui, les textes d'application devraient être actualisés et sans cesse adaptés car les trafiquants de pièces archéologiques "trouvent toujours des subterfuges". Ce responsable se félicite que l'arsenal juridique



actuel incriminant tout trafic de biens culturels soit doté d'un "ancrage réel et physique" d'intervention sur le terrain, contrairement au passé, et assure que les nouvelles lois prévoient beaucoup de sanctions, même si leur application concerne d'autres départements et secteurs partenaires, tels que les corps constitués (Douanes, Gendarmerie, Sûreté nationale). Soulignant que l'est et le sud de l'Algérie sont les régions les "plus vulnérables" en termes de trafics de pièces archéologiques, M. Betrouni tient à préciser que les lois en vigueur stipulent des cycles de formation pour les éléments de la Gendarmerie nationale, de la Police judiciaire et de la Police des frontières. Ces sessions de formation ont permis une plus grande surveillance des sites et parcs archéologiques et des sanctions contre les

réseaux de trafiquants et de pilleurs, affirme-t-il. Il met en avant, par ailleurs, l'importance d'une vigilance de tous les instants s'agissant de l'Internet car, selon lui, un marché virtuel, dans lequel des pièces archéologiques sont en vente, est "en train de se constituer". Selon M. Betrouni, le pillage des objets archéologiques est un phénomène présent uniquement au niveau des sites et parcs à ciel ouvert dans lesquels des "chercheurs particuliers" procèdent à des fouilles clandestinement, a-t-il assuré.

Le trafic des biens culturels, considéré comme un "crime organisé", a besoin d'une vigilance permanente de la part des parties concernées et nécessite une mobilisation multisectorielle pour lutter contre ce crime d'autant moins admissible qu'il touche à la mémoire collective. APS

MC ORAN

## Cherif El-Ouazzani, nouvel entraîneur

Cherif El-Ouazzani Si Tahar a été désigné nouvel entraîneur du Mouloudia d'Oran (MCO) en remplacement de Mohamed Hankouche, a annoncé vendredi la direction du club de la Ligue 1 professionnelle de football.

Un accord a été conclu avec Cherif El-Ouazzani pour lui permettre de prendre en main la barre technique des Rouge et Blanc pour la suite de la compétition, a-t-on indiqué de même source. La première séance d'entraînement du nouveau coach est prévue samedi, a-t-on signalé, en rappelant qu'il avait déjà dirigé le MCO durant la précédente saison.

Le Club phare d'Oran occupe actuellement le bas du tableau à l'issue de huit journées du championnat de première ligue professionnelle.

MATCHS AMICAUX

## La France difficilement, l'Allemagne se fait peur, l'Italie s'impose

L'Allemagne s'est fait peur en Ukraine vendredi en amical (3-3), la Nazionale s'est imposée en Pologne (2-0), alors que l'équipe de France sous la houlette de Laurent Blanc a dû attendre jusqu'au dernier quart-d'heure pour venir à bout des Etats-Unis (1-0).

Le sélectionneur allemand Joachim Löw, confiant sur le niveau de son équipe-type (10 victoires en 10 matches en qualification), avait décidé de tenter quelques expérimentations au coup d'envoi, mais aucune n'a vraiment convaincu. L'association tant attendue entre Mario Götze et Mesut Ozil n'a pas apporté l'effet escompté par Joachim Löw, et Götze a semblé particulièrement perdu et englué dans la toile d'araignée défensive des Ukrainiens.

La sélection italienne, quant à elle, s'est imposée en Pologne (2-0) grâce à un Mario Balotelli, auteur de son premier but chez les A, qui s'est montré très dangereux dans la pointe d'attaque. De son côté, l'équipe de France a dû attendre le dernier quart d'heure pour débloquer la situation face à une équipe américaine très présente physiquement et qui a créé beaucoup de problèmes aux Bleus. L'équipe de France a évolué en 4-4-2, ce qui n'est pas nouveau sous Blanc, mais avec un duo d'attaquants Benzema-Gameiro et une charnière centrale Rami-Koscielny.

Mais c'est un joueur qui prend ses marques dans la maison bleue (16 sélections) et qui avait débuté sur le banc, Rémy, qui a inscrit le but victorieux des Français (1-0). Les Pays-Bas, qui avaient fait parler la poudre dans les éliminatoires de l'Euro-2012 avec 37 buts inscrits, sont restés mystérieusement muets (0-0) face à la Suisse, pays qui ne s'est pas qualifié. Le match amical vedette aura lieu samedi à Wembley avec Angleterre-Espagne.

EQUIPE NATIONALE

# Meghni déterminé à revenir chez les «Verts»

*Le milieu de terrain algérien, Mourad Meghni, ne perd pas espoir de rejouer pour la sélection nationale, mais reste persuadé qu'il lui faudra «prouver d'abord» avec son nouveau club qatari, Umm Salal, pour espérer revenir chez les «Verts».*

«Evidemment, je ne pouvais pas postuler à une place au sein de la sélection algérienne en raison de ma blessure, mais une fois avoir retrouvé tous mes moyens au sein de mon club, Umm Salal, je suis sûr que le sélectionneur s'intéressera à moi», a déclaré à Koora, l'ex-joueur de la Lazio de Rome (Série A italienne). Ayant pris part au premier stage de l'équipe nationale sous la houlette de Wahid Halilhodzic à Marcoussis (France) au mois d'août dernier, il n'a plus été rappelé chez les Verts, rappelle-t-on. Absent des terrains depuis la première journée du championnat de Qatar, à cause d'une blessure à la cuisse, Meghni s'apprête, toutefois, à faire son grand retour à la compétition dès samedi, à l'occasion de la coupe du Qatar. «Je suis complètement rétabli d'une déchirure au niveau de la cuisse, causée par les efforts énormes déployés lors du premier match du championnat. Je ferai donc mon retour à la com-



petition face à Al-Khor, pour le compte de la 2e journée de la coupe du Qatar», a-t-il assuré.

Le stratège de la sélection algérienne a précisé, en outre, que sa blessure n'avait rien à voir avec celle contractée lors de la Coupe d'Afrique des nations 2010 sous les couleurs de l'Algérie, blessure qui l'avait éloigné des terrains pour plus d'une année et demie. «En 2010, j'étais touché au genou, me retrouvant contraint

de rater le Mondial sud africain, et de quitter mon club italien, la Lazio. Donc, il ne s'agit pas de la même blessure», a-t-il précisé. Durant son absence, Umm Salal, club qu'il a rejoint en juillet 2011, n'a pas cessé d'enregistrer les contre performances, au point de se retrouver aujourd'hui, déjà menacée par la relégation. Cette situation ne perturbe pas Meghni qui se montre optimiste, pour redresser la barre, «notamment après mon retour et celui des autres joueurs blessés, à l'image de Firas El Khatib», a-t-il rassuré.

Invité à donner son avis sur sa nouvelle expérience dans le championnat du Qatar, le milieu de terrain algérien a fait remarquer que «les moyens dont

disposent les clubs qataris sont meilleurs de ceux de certaines formations européennes», avouant, en revanche, que «le niveau est plus élevé dans le vieux continent». Quant à l'éventualité de le voir revenir jouer en Europe, Meghni a fait savoir qu'il est lié à Umm Salal «par un contrat de trois ans», ajoutant que «le dernier mot, dans un éventuel contact parvenu d'ailleurs, reviendra à la direction d'Umm Salal».

## Ryad Boudebouz veut jouer la Ligue des Champions d'Europe



L'international algérien Ryad Boudebouz ambitionne de jouer la ligue des Champions d'Europe et compte, pour ce faire, «aller dans un club habitué aux premiers rôles», a confié le joueur du FC Sochaux (Ligue 1, France). «Mon objectif est d'aller dans un club qui joue le haut du tableau et la Ligue des Champions. J'envie les joueurs qui jouent

la Ligue des Champions, j'en ai marre de les regarder à la télé», a déclaré l'attaquant vedette sochalien dans les colonnes de «10 Sport». Le jeune joueur des «Verts» a précisé, toutefois, qu'il n'était «pas prêt à rejoindre un grand club pour faire de la figuration, même s'il s'agirait de Barcelone», a-t-il dit.

A l'approche du mercato d'hiver, le nom de Boudebouz (21 ans) est annoncé un peu partout en France et en Europe, mais, selon lui, aucune offre ou approche concrète, n'a été faite en sa direction. «Marseille? On m'en a parlé. Mais sur la table il n'y a rien eu. Peut être il s'intéresse à moi, mais le club ne m'a pas fait d'offre (...) Lyon s'est renseigné sur moi, mais tant qu'on ne m'appelle pas directement ou qu'on n'appelle pas mon agent, je ne peux pas y croire à 100%», a-t-il poursuivi. Interrogé sur la dernière rumeur en date annonçant un intérêt très appuyé des investisseurs qataris du Paris SG, Boudebouz a estimé que «Paris ça donne envie (...), mais si pour passer son temps

sur le banc des remplaçants, ça ne sert strictement à rien».

S'il est aujourd'hui aussi ambitieux, c'est parce que ses performances en Ligue 1 depuis ses débuts, plaident en sa faveur (107 matches, 19 buts, 12 passes décisives). Ses statistiques le poussent même à se voir ailleurs, dans un club européen huppé en dehors de la France, à l'image d'Arsenal (Premier League). «Jouer à Arsenal, par exemple, me tente. C'est une équipe qui donne toujours la chance aux jeunes joueurs, et beaucoup de Français de cette catégorie ont bien réussi là bas», a-t-il commenté. Boudebouz est depuis mardi à Alger, où il prend part à un stage de la sélection algérienne, avec deux rencontres amicales au menu: contre la Tunisie et le Cameroun. Il a fait ainsi son retour chez les Verts après avoir été écarté par l'entraîneur bosnien, Wahid Halilhodzic, lors des deux précédentes rencontres officielles contre la Tanzanie (1-1) et la R. Centrafricaine (victoire 2-0), pour «indiscipline».

MONDIAUX D'ATHLÉTISME

## La ville de Londres accueillera l'édition 2017

La capitale anglaise Londres accueillera les Championnats du monde d'athlétisme 2017, a annoncé vendredi la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Londres a devancé la ville qatarie de Doha de 6 voix (16 à 10) au scrutin organisé à l'occasion de la réunion du conseil de l'IAAF tenue à

Monaco. La candidature londonienne était conduite par l'ancien champion Sebastian Coe, également président du Comité d'organisation des jeux Olympiques 2012 dans la capitale britannique. Passant l'examen final en seconde position, les intervenants de Londres, dont le maire Boris Johnson,

ont insisté sur la notion d'héritage pour l'athlétisme mondial que constituerait la désignation de leur ville, se référant aussi à la tenue des JO cinq ans auparavant (2012). Pour sa part, l'équipe de Doha a joué sur le registre de la modernité avec la possibilité d'ouvrir une nouvelle frontière pour le premier sport olympique,

mettant aussi sur la table des arguments financiers sonnants, dont près de 30 millions de dollars (22 millions d'euros) de partenariat avec l'IAAF et de parrainage de compétitions. La ville de Doha organisera en 2022 la phase finale de la Coupe du monde de football, rappelle-t-on.

# Kate Middleton hésite à confirmer sa grossesse



Elle aurait peur de s'attirer le mauvais œil selon une source proche du couple qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat.

"Pour le moment, William et Kate ne veulent pas s'attirer le mauvais œil. La duchesse reste vigilante et préfère garder la nouvelle (ndlr : de sa grossesse) secrète. Elle a eu des difficultés à tomber enceinte et les médecins lui ont demandé de se ménager au maximum encore pendant quelques semaines. Le risque de le perdre est toujours là", dit-il à *Public*.

Si cette grossesse se confirmait, ce serait une excellente nouvelle pour Kate Middleton et le prince William, qui subissent des pressions depuis leur mariage.

«Si Kate n'est pas enceinte au cours des neuf prochains mois, ce sera une rupture avec 200 ans de tradition britannique», aurait lancé Camilla Parker-Bowles, la femme du prince Charles, devant une assemblée de femmes.

Et le magazine *Gala* alimentait cette rumeur, allant plus loin affirmant que Kate Middleton est sous pression. «Kate et William : on leur met déjà la pression pour un bébé !», titrait le magazine français, précisant qu'une tradition sortie de nulle part voudrait que les futures reines sacrifient à leurs «devoirs en donnant naissance sans tarder à un héritier ou une héritière».

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1907 Premier décollage d'un hélicoptère par Paul Cornu

En 1906, les frères Wright, pionniers de l'aviation, jugeaient que le décollage vertical n'avait pas d'avenir. Mais le 13 novembre de l'année suivante, près de Lisieux, un homme réussissait à s'élever pour la première fois à bord d'un hélicoptère.



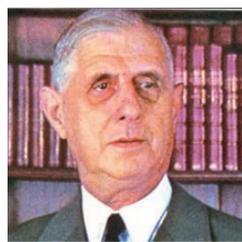
Ce jour-là, Paul Cornu atteignait l'altitude de 1,5 mètre. Le mot hélicoptère a été forgé en 1861 par le vicomte Ponton d'Amécourt à partir du grec *helix* (spirale) et *pteron* (aile). Léonard de Vinci avait, quatre siècles plus tôt, pressenti le concept à en juger par certains croquis. Les hélicoptères ont prouvé leur utilité à partir de 1942 grâce à l'industriel américain d'origine russe Igor Sikorski. Ils rendent aujourd'hui des services dans les liaisons entre aéroports et centre-ville, dans les opérations de sauvetage et dans le soutien logistique des militaires en opération. L'ingénieur français Paul Cornu est assis derrière le moteur Antoinette de 24 chevaux de son fragile hélicoptère. Les deux rotors, aux pales en forme de pagaie, étaient entraînés par des courroies de transmission passant sur un grand nombre de réas fixés au-dessus de la tête du pilote. Le 13 novembre 1907, l'engin s'éleva et se stabilisa à 30 cm du sol. Il resta plusieurs minutes dans cette position.

### 1909 Churchill malmené par une suffragette

Le ministre du Commerce britannique Winston Churchill est frappé au visage par une suffragette de 25 ans à la gare de Bristol. Membre du groupe "L'union féminine sociale et politique" créé en 1903, la jeune militante, comme l'ensemble des "suffragettes", revendique le droit de vote des femmes. Au moment de donner un coup à Churchill, elle aura ses mots : "Vous ne l'avez pas volé et ce n'est pas fini. Les femmes britanniques vous en feront voir d'autres..." Elles n'obtiendront gain de cause qu'en 1918.



### 1945 De Gaulle chef du gouvernement



janvier 1946.

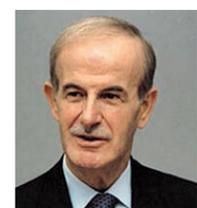
Le général de Gaulle est élu à l'unanimité par l'Assemblée constituante nouveau chef du gouvernement provisoire. Il compose son équipe gouvernementale de membres du MRP, de la SFIO et du PCF. Mais son désaccord avec les ministres communistes le conduira à démissionner en

### 1947 André Gide reçoit le prix Nobel de littérature

André Gide est un écrivain français. Volonté de liberté et d'affranchissement à l'égard des contraintes morales et puritaines, son œuvre s'articule volontiers autour de la recherche permanente de l'honnêteté intellectuelle.



### 1970 Hafez-Al-Assad prend le pouvoir en Syrie



Le ministre de la Défense, le général Hafez-Al-Assad, renverse par un coup d'Etat le président syrien Nouredine Atassi. Il sera élu président de la République en mars 1971 et restera pendant 30 ans à la tête du pays. Assad mènera une politique autoritaire qui ne prendra fin qu'à sa mort en juin 2000. Son fils, Bachar, lui succèdera.

Prédestiné à perpétuer la dynastie des Stevenson, il entre à l'âge de 17 ans, en octobre 1867, à l'Université d'Édimbourg pour y préparer un diplôme d'ingénieur. En mars 1880, il manque de mourir d'une pneumonie et ne doit son salut qu'à l'attention de Fanny, qui se dévoue six semaines à son chevet. À peine rétabli, il l'épouse le 19 mai à San Francisco et ils partent en lune de miel. En 1890, sa santé s'aggravant, il s'installe définitivement à Vailima aux Samoa, dont le climat tropical est bénéfique à ses problèmes respiratoires. Sans négliger sa carrière littéraire, il s'investit beaucoup auprès des Samoans : lors d'une guerre civile en 1893, il prend même leur défense contre l'impérialisme allemand. Pleins de gratitude, les indigènes bâtissent en son honneur une route menant à sa plantation. Il devient même un chef de tribu, appelé respectueusement Tusitala («le conteur d'histoires») par ses membres. Il meurt d'une crise d'apoplexie à l'âge de 44 ans.

### 1986 C'est l'Irangate

Le président américain Ronald Reagan reconnaît publiquement que des armes ont été livrées secrètement à l'Iran au cours des derniers 18 mois. Cette affaire, qui sera désormais désignée sous le nom d'Irangate, déclenche une crise politique à Washington.



## LE CARNET DU MIDI

### 354 LE PÈRE DE L'ÉGLISE LATINE EN AFRIQUE DU NORD

Augustin d'Hippone ou Saint Augustin, né dans le municipe de Thagaste (actuelle Souk-Ahras, Algérie) le 13 novembre 354 et mort le 28 août 430 à Hippone actuelle Annaba, est un philosophe et théologien chrétien de l'Antiquité tardive, évêque d'Hippone, et un écrivain latino-berbère romano-africain, né d'un père romano-africain

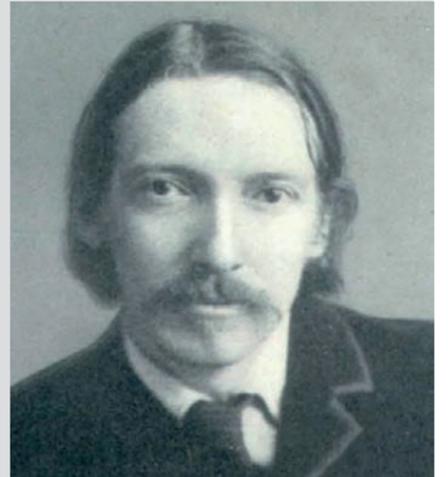


(africain romanisé) citoyen romain et d'une mère berbère non romanisée, sainte Monique.

Augustin est le seul père de l'Église dont les œuvres et la doctrine aient donné naissance à un système de pensée : l'augustinisme. Son influence est marquée depuis le Haut Moyen Âge jusqu'à la plupart des théologiens chrétiens contemporains... Elle a influencé toute l'histoire de l'Église médiévale, puis alimenté les débats lors de la Réforme protestante, puis encore le jansénisme. Les débats suscités par l'interprétation de l'augustinisme ont contribué aux conceptions modernes de la liberté et de la nature humaine, de la foi et de la raison, mais aussi à la réflexion sur la nature du langage et à son apprentissage par les enfants. Lorsque naît Augustin, la ville de Thagaste (actuelle Souk-Ahras, Algérie) existe depuis environ 300 ans. Ce n'est pas une colonie mais un municipe d'Afrique romaine depuis environ deux siècles qui appartient à la province de Numidie. Il décède à Hippone (Annaba) en 430.

### 1850 UN AUTEUR D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

Robert Louis Stevenson, né ce jour à Édimbourg, est un écrivain écossais et un grand voyageur, célèbre pour son roman *L'Île au trésor* (1883), pour sa nouvelle *L'Étrange Cas du docteur Jekyll et de M. Hyde* (1886) et pour son récit *Voyage avec un âne dans les Cévennes* (1879).



Stevenson est parfois considéré comme un auteur de romans d'aventure ou de récits fantastiques pour adolescents, mais son œuvre a une toute autre dimension : il a d'ailleurs été salué avec enthousiasme par les plus grands de ses contemporains et de ses successeurs. Ses nouvelles et romans manifestent, en effet, une profonde intelligence de la narration, de ses moyens et de ses effets. Il exploite tous les ressorts du récit comme la multiplication des narrateurs et des points de vue, et pratique en même temps une écriture très visuelle, propice aux scènes particulièrement frappantes. Ses premières tentatives de scolarisation s'interrompent bien vite en raison de problème de santé. Prédestiné à perpétuer la dynastie des Stevenson, il entre à l'âge de 17 ans, en octobre 1867, à l'Université d'Édimbourg pour y préparer un diplôme d'ingénieur. En mars 1880, il manque de mourir d'une pneumonie et ne doit son salut qu'à l'attention de Fanny, qui se dévoue six semaines à son chevet. À peine rétabli, il l'épouse le 19 mai à San Francisco et ils partent en lune de miel. En 1890, sa santé s'aggravant, il s'installe définitivement à Vailima aux Samoa, dont le climat tropical est bénéfique à ses problèmes respiratoires. Sans négliger sa carrière littéraire, il s'investit beaucoup auprès des Samoans : lors d'une guerre civile en 1893, il prend même leur défense contre l'impérialisme allemand. Pleins de gratitude, les indigènes bâtissent en son honneur une route menant à sa plantation. Il devient même un chef de tribu, appelé respectueusement Tusitala («le conteur d'histoires») par ses membres. Il meurt d'une crise d'apoplexie à l'âge de 44 ans.

## PELLICULES

# Luttez contre le stress

*Le stress est un des facteurs importants qui favorisent l'aggravation des pellicules. Alors comment diminuer son niveau de stress pour venir à bout des pellicules ou potentialiser l'efficacité d'un traitement antipelliculaire ?*

Les pellicules sont dues à un renouvellement trop rapide des cellules de l'épiderme au niveau du cuir chevelu. C'est ainsi que des squames se forment et s'accumulent.

Il existe de nombreux facteurs connus favorisant les pellicules. Certains ne sont pas ou difficilement modifiables. En revanche, d'autres peuvent être modifiés et permettre une amélioration de la santé du cuir chevelu.

Parmi les facteurs non ou difficilement modifiables, citons la pollution atmosphérique, la saison hivernale en raison du froid, de l'humidité et du chauffage à l'intérieur des logements qui inversement donnent une ambiance très sèche, les variations hormonales pour les femmes.

Regardons maintenant du côté des facteurs modifiables en listant, à l'opposé, les bonnes attitudes à adopter.

Ce que vous pouvez modifier pour limiter la formation de pellicules :

- Évitez les produits capillaires trop agressifs ou inadaptés : les shampoings trop détergents, les colorations, les produits pour défriser les cheveux, pour permanentes, etc.

- Manipulez vos cheveux avec douceur et délicatesse : ne les brossez pas trop énergiquement, utilisez une brosse à poils souples, ne frottez pas votre cuir chevelu (inversement massez-le très doucement pour activer la circulation au niveau du cuir chevelu : vous ne devez entendre aucun bruit, à défaut, c'est que vous cassez vos cheveux à la racine !).

- Idéalement laissez librement sécher vos cheveux, en évitant le séchoir. Sinon, veuillez bien à ce que celui-ci ne soit pas trop chaud. Bien entendu, fuyez les brushings, qui sont à la fois trop chauds et trop traumatisants pour les cheveux.

- Ne portez pas de casque, casquette, ni bonnet.
- Côté alimentation, limitez les graisses et l'alcool, qui ont l'inconvénient de surcharger le foie.
- Enfin, luttez contre la fatigue et le stress.

Lutter contre le stress permet aussi de lutter contre les

pellicules.

Les méthodes de lutte contre le stress sont nombreuses, à commencer par la relaxation, la cohérence cardiaque (technique de respiration), la méditation, le yoga, le Taï Chi, etc.

Mais la lutte contre le stress passe également par de simples mesures à mettre en place au quotidien, qui relèvent davantage des changements d'habitudes : réorganisation de votre emploi du temps, temps que l'on s'accorde pour méditer ou prendre simplement soin de soi, activités de loisirs programmées à l'avance, relation avec les autres, communication non violente... Ou encore tout simplement : l'activité physique. Et oui, c'est ainsi que faire du sport peut même vous aider à faire disparaître vos pellicules !

Pour en savoir plus sur la cohérence cardiaque : « Apprenez à respirer avec le cœur ! »

En agissant ainsi, vous limitez la formation des pellicules. Et si vous suivez un traitement contre les pellicules, vous pouvez de cette façon potentialiser les résultats.

tats.

Enfin, en luttant contre le stress, les répercussions seront beaucoup plus larges, sur le système cardiovasculaire par exemple, mais aussi sur votre mental avec notamment une amélioration du sommeil et la prévention de la dépression !



## EXTINCTION DE VOIX

## j'ai perdu ma voix !

Banale et bénigne, l'extinction de voix est classiquement due à une inflammation du larynx ou laryngite. Quelles sont les circonstances habituelles qui font perdre la voix et comment soigner une extinction de voix ?

Quand les cordes vocales sont touchées, la voix s'éteint. Nous sommes dotés de deux cordes vocales situées dans notre larynx. Ce sont leurs vibrations qui créent des sons. Si l'une des cordes vocales est blessée, notre voix disparaît. Lors d'une banale extinction de voix, fréquente en hiver, les cordes vocales ne vibrent plus ou mal en raison d'une inflammation du larynx (laryngite).

### Tousser et ne plus avoir de voix

Lorsque l'on tousse en raison d'un rhume par exemple, les cordes vocales sont malmenées, elles s'entrechoquent. C'est ainsi qu'une toux à répétition peut les faire gonfler, modifiant les sons émis. Résultat, votre voix change et ressemble parfois à ce qu'on appelle banalement une extinction de voix.

### Trop chanté ou trop crié

Si vous sollicitez à l'excès vos cordes vocales, celles-ci se fatiguent et deviennent l'objet d'une inflammation. C'est le cas par exemple après avoir crié à pleine voix lors d'une manifestation ou pour se faire entendre dans une discothèque, ou bien après avoir chanté pendant des heures. Les cordes vocales ont alors du mal à vibrer et les sons

émis sont modifiés, voire très atténués. A l'extrême, vous devenez aphone.

### Et si c'était grave ?

Pas de panique, l'extinction de voix est un phénomène bénin qui disparaît rapidement, le plus souvent en 24 - 48 heures, voire en quelques jours.

Dans tous les cas, une simple extinction de voix qui dure plus d'une semaine doit amener à consulter un ORL. Ce conseil est également valable en cas de voix bitonale (à deux tons) ou de douleurs à l'oreille associées.

Enfin et surtout, si l'extinction de voix est associée à une gêne respiratoire, cela peut être grave. Il faut consulter rapidement un ORL, et d'autant plus s'il s'agit d'un enfant car son larynx n'est pas encore assez résistant pour résister à l'inflammation. Le risque est que l'extinction de voix témoigne d'une laryngite sous-glottique, voire d'une épiglottite (inflammation de l'épiglotte), rare mais grave.



## Un traitement montre des résultats prometteurs chez des singes obèses

*Des scientifiques américains ont testé un nouveau traitement destiné à lutter contre l'obésité. Celui-ci a permis de réduire l'indice de masse corporelle et le tour de taille de singes obèses.*

C'est une nouvelle piste de traitement pour toutes les personnes souffrant d'obésité. Une maladie qui est aujourd'hui devenue un véritable problème de santé publique, touchant des millions d'habitants à travers le monde. En effet, des scientifiques du Centre Anderson de recherche sur le cancer de l'Université du Texas viennent d'expérimenter un nouveau traitement destiné à faire perdre du poids aux personnes obèses et qui a montré des résultats plutôt prometteurs sur l'animal.

D'après l'étude publiée dans la revue *Science Translational Medicine*, l'agent amaigrissant expérimental baptisé "Adipotide" contient



cheurs ont réalisé un essai sur trois espèces différentes de singes catarrhiniens atteints d'obésité. En examinant les sujets par imagerie, ils ont alors constaté que les primates traités présentaient une forte réduction des tissus graisseux comparé au groupe témoin non traité. Une diminution qui s'est traduite chez chaque animal par un indice de masse corporelle (IMC) ainsi qu'un tour de taille nettement revus à la baisse.

en fait une molécule capable de se fixer sur une protéine présente à la surface des vaisseaux sanguins qui nourrissent les cellules graisseuses, les privant de "nourriture". Un premier effet auquel se combine celui d'un peptide synthétique qui déclenche un processus d'apoptose (de mort cellulaire) au sein des cellules graisseuses qui sont ensuite métabolisées par l'organisme.

Après avoir déterminé les doses expérimentales optimales, les cher-

teurs n'ont pour l'heure été obtenus que chez l'animal et aucun essai n'a encore été réalisé sur l'homme. Mais les scientifiques restent confiants au vu des promesses de l'Adipotide. "Le développement de ce traitement pour les humains offrirait une approche non-chirurgicale pour réduire les tissus adipeux ainsi qu'une alternative aux médicaments amaigrissants", a ainsi commenté le Dr Renata Pasqualini, principal auteur de l'étude cité par *7sur7*.

## Une corne de rhinocéros de nouveau volée à Vienne

Mercredi, la police autrichienne a annoncé qu'un second vol de corne de rhinocéros avait eu lieu à Vienne. L'objet a été dérobé mardi chez un taxidermiste, un jour après un vol similaire dans une des salles de vente de la ville.

C'est une nouvelle preuve de l'importance qu'a prise aujourd'hui le trafic des cornes de rhinocéros. Lundi, peu avant une vente aux enchères à la maison Dorotheum de Vienne en Autriche, deux hommes se sont présentés et ont demandé à examiner deux cornes de rhinocéros qui s'apprêtaient à être vendues au plus offrant dans l'après-midi. Ils les ont alors saisies et ont tenté de les subtiliser mais n'ont réussi à en emporter qu'une seule, l'autre leur a échappé et a finalement été vendue pour 85.700 euros. Néanmoins, mardi, c'est un nouvel épisode qui s'est déroulé dans la ville. Un taxidermiste qui avait acquis au cours de la vente de la veille une corne longue de 39 centimètres pour 24.700 euros, a reçu la visite de deux hommes parlant anglais qui ont

demandé à voir son offre d'animaux africains. Profitant d'un appel téléphonique qui a éloigné le commerçant, les deux inconnus se sont alors enfui en emportant la corne qui leur avait été montrée.

Néanmoins, selon les premiers éléments de l'enquête révélés par la police autrichienne, la corne dérobée chez le taxidermiste n'est pas celle qui avait échappé au vol lundi, contrairement à ce qu'avaient rapporté les médias dans un premier temps. De plus, si les voleurs se sont exprimés en anglais et ont utilisé des procédés similaires, les autorités ont précisé qu'il ne s'agissait pas des mêmes individus qui ont sévi au Dorotheum et chez le taxidermiste.

### Des vols dans toute l'Europe

Depuis le début de l'année, c'est au moins la vingtième fois que des actes similaires sont rapportés. En recrudescence à travers l'Europe, ces vols de cornes ou de tête de rhinocéros ont ainsi été commis dans des musées,



salles de ventes ou chez des antiquaires en France, en Allemagne, en République tchèque, en Suède et au Portugal. Ceci a par exemple conduit le zoo de Thoiry dans les Yvelines en France à renforcer la surveillance de ces animaux. De même, après ces événements, le Dorotheum a annoncé qu'il ne mettrait plus de cornes de rhinocéros en vente.

L'engouement pour les cornes de rhinocéros en Asie provient essentiellement des vertus médicinales qu'on leur prête et qui ont fait grimper leur valeur à, en fonction de leur taille, entre 25.000 et 200.000 euros, selon Europol.

## 4 nouvelles mises à jour pour Windows 7, dont une critique



« Un attaquant qui exploiterait avec succès cette faille obtiendrait un contrôle total du système affecté. » Évidemment, c'est un peu inquiétant. C'est pourquoi Microsoft a classé la mise à jour « *Priorité 1, critique* ». Heureusement cette faille est seulement de niveau 2 en ce qui concerne l'exploitabilité, ce qui signifie que l'attaquant « *obtiendrait probablement des résultats peu cohérents*. » Située dans le protocole TCP/IP, elle doit néanmoins être corrigée le plus vite possible. Parmi les autres mises à jour importantes de ce pack, une autre faille, dans Windows mail cette fois, aurait également permis l'exécution de code à distance. La troisième faille corrigée permettait à l'attaquant, via la fonctionnalité Active Directory, d'élever ses privilèges et donc d'avoir accès à plus de service. Une dernière mise à jour, d'importance modérée, est une suite de l'affaire Duqu. La faille se trouve alors dans le traitement des polices de caractères TrueType dans Win32k, et affecte toutes les versions de Windows. Duqu est un malware qui exploitait cette faille, pillant des données à son gré. La mise à jour ne répare pas le problème, mais pose une rustine, en attendant un véritable correctif.

## Shell va devoir déboursier un milliard pour nettoyer le Delta du Niger

Selon un rapport d'Amnesty International publié aujourd'hui, la société Shell doit s'engager à verser un milliard de dollars pour commencer à nettoyer le Delta du Niger. La région de l'Ogoniland a en effet été victime en 2008 de deux fuites de pétrole catastrophiques de l'oléoduc Trans-Niger, propriété de Shell. Amnesty International et le Centre pour l'Environnement, les droits de l'Homme et le développement (CEHRD) demandent conjointement au groupe anglo-néerlandais Shell de verser immédiatement un milliard de dollars en vue de réparer les dommages causés par deux défaillances dans l'oléoduc Trans-Niger, à l'origine des fuites sur plusieurs mois en 2008. Un financement additionnel ultérieur est également prévu. Après avoir tenté pendant plusieurs années d'obtenir une somme compensatoire et un nettoyage adapté, la communauté Bodo, qui compte 69.000 personnes, a lancé une procédure devant les tribunaux britanniques. Il aura fallu attendre août dernier pour que Shell reconnaisse sa responsabilité dans les déversements de pétrole qui ont détruit la vie de la communauté de pêcheurs de Bodo, dans l'Ogoniland. "L'incapacité de Shell à stopper rapidement et à nettoyer les déversements de pétrole de Bodo a ruiné la vie de dizaines de milliers de personnes", a déclaré Aster van Kregten, chercheuse d'Amnesty pour le Nigeria. "Il est temps que cette société qui vaut plusieurs milliards de dollars assume sa responsabilité, nettoie et passe à la caisse". D'autant que, fin octobre, le groupe annonçait un doublement de son bénéfice net à près de sept milliards de dollars. Selon la société, elle est "déjà en train d'appliquer beaucoup des recommandations du rapport" d'Amnesty International, rapporte Sciences et Avenir. La compagnie indique qu'elle versera des "dédommagements adéquats dont le montant est actuellement l'objet de procédures légales au Royaume Uni". Shell continue à attribuer la lenteur du nettoyage à des problèmes de sécurité, y compris de "sabotage et de vol de pétrole". Une allégation contestée par Amnesty.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

### FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE

Inventeur: **Général Mondragon**

Date: **1890** Lieu: **Mexique**

Saviez-vous qu'il existe trois types d'armes semi-automatiques, et même si elles sont pointées du doigt comme étant des "armes d'assaut", elles n'ont rien de nouveau. La première carabine semi-automatique, de marque Mannlicher, a été produite en 1885, le premier pistolet semi-automatique dans les années 90 et le premier fusil de chasse semi-automatique a été breveté en 1900. Les américains possèdent environ 30 millions d'armes semi-automatiques. Les partisans anti-armes prétendent faussement que les armes semi-automatiques "crachent des balles" comme les armes automatiques, ce qui est totalement faux. Les armes semi-automatiques ne tirent qu'une balle à chaque fois que la détente est pressée tout comme tous les autres types d'armes à feu.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 05h53 |
| Dohr    | 12h32 |
| Asr     | 15h20 |
| Maghreb | 17h42 |
| Icha    | 19h05 |

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1419 | Dimanche 13 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

*Très Libre*

NATIONALITÉ FRANÇAISE

## Non au droit de vote des étrangers



Liberté • Égalité • Fraternité

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le PS et l'UMP vont s'affronter sur le droit des étrangers à prendre part au vote. Mais il n'y a pas que cela, le droit à la nationalité est remis au goût du jour pour être l'autre enjeu de la guéguerre politique en France*

PAR SORAYA HAKIM

L'UMP est déterminée à mener une bagarre sans concession durant la campagne présidentielle d'autant qu'elle s'est prononcée, jeudi dernier, pour un retour à la loi Pasqua quant à l'acquisition de la nationalité par opposition au PS qui lui veut accorder le droit de vote aux étrangers non communautaires aux élections locales.

Actuellement, en vertu du droit du sol, tout enfant né en France de parents étrangers devient, automatiquement français à sa majorité s'il vit en France ou a vécu en France pendant cinq ans depuis ses 11 ans sauf s'il y renonce par écrit. Désormais, il devrait, à 18 ans, "en faire la demande" écrite, préconise le parti majoritaire parmi les 15 propositions de son "atelier" sur "La nation dans la mondialisation", destinées à alimenter le

projet pour 2012 du futur candidat Nicolas Sarkozy. Tous les intervenants de la droite française ont réclamé que l'acquisition de la nationalité redevienne "un projet", et que cela ne soit plus un automatisme. Pour certains députés de la Droite populaire il serait légitime d'attendre que les « naturalisés » manifestent leur adhésion à la nation. Ils estiment que la carte d'identité, n'est souvent que la carte bancaire, voire la carte Vitale pour certains. Arno Klarsfeld, président de l'Office français de l'immigration et de l'intégration et ancien conseiller de François Fillon, a aussitôt mis en garde contre le risque de "faire des jeunes qui ont toutes leurs attaches en France des CDD de la nationalité française". La suppression de la binationalité, prônée par une partie de la Droite populaire - mais une initiative du FN par lettre que Marine Le Pen a envoyée à tous les députés, - mais rejetée par l'UMP et l'exécutif, a, elle, été soigneusement écartée du débat. À l'inverse, l'UMP a lancé la mobilisation contre le projet socialiste d'élargir aux ressortissants hors Union européenne le droit de vote et d'éligibilité aux municipales, cheval de bataille jusqu'à présent de la Droite populaire, qui a lancé, tout comme le FN, une pétition "Non au droit de vote des étrangers". Jean-François Copé a promis une "bagarre sans concession" contre cette "proposition phare" du PS, synonyme de "démantèlement de la citoyenneté". D'ici à la présidentielle, il a également promis qu'il alerterait les gens "contre cette mesure électoraliste" du PS. La campagne pour la présidentielle promet d'être houleuse.

S. H.

### ALGÉRIE-TUNISIE BEAUCOUP PLUS QU'UN MATCH AMICAL !



sidou@lemidi-dz.com

## La Ligue arabe suspend la Syrie

Déjouant les attentes, la Ligue arabe, dont les ministres des Affaires étrangères tenaient réunion au Caire samedi, a suspendu la Syrie et demandé à l'armée syrienne de cesser de tuer des civils.



L'organisation panarabe va imposer des sanctions économiques et politiques contre le régime du président Bachar al Assad et va demander à ses membres de retirer leurs ambassadeurs en poste à Damas, a déclaré le Premier ministre du Qatar, le cheikh Hamad Bin Djassim.

La suspension de la Syrie entrera en vigueur le 16 novembre, a-t-il précisé. On nous a reproché d'attendre longtemps, mais c'était par inquiétude pour la Syrie, a estimé pour sa part le Premier ministre du Qatar, devant la presse au Caire. "Il nous fallait une majorité pour approuver ces déci-

sions". "Nous invitons tous les partis de l'opposition syrienne à une réunion au siège de la Ligue arabe, afin de nous entendre sur une vision commune de la période de transition à venir", a ajouté le Premier ministre qatari, il n'a pas exclu que la Ligue arabe appelle à l'aide les Nations unies pour protéger les droits des Syriens.

Le représentant de la Syrie auprès de la Ligue arabe a estimé quant à lui que la décision de l'organisation de suspendre son pays violait la Charte de la ligue, a rapporté la Télévision nationale syrienne.

M'SILA

## 15 personnes écrouées pour apologie et financement du terrorisme...

Quinze personnes ont été écrouées et quatre autres ont été mises sous contrôle judiciaire par le procureur du tribunal de Ain El-Melh à M'sila pour "apologie et financement du terrorisme" et "possession de produits explosifs", a-t-on appris auprès du groupement de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, l'arrestation des membres de ce groupe de soutien aux terroristes, qui activaient dans la région de Ain Errich, près de Djebel Boukehil séparant les wilayas de M'sila et de Djelfa, intervient à la suite

d'investigations menées après l'élimination de quatre terroristes dans cette zone, il y a quelques jours. Les perquisitions opérées ont permis la récupération de deux grenades, d'un fusil de chasse et d'un camion qui servait au transport de provisions pour le compte des terroristes, ainsi que des publications et des vidéos faisant l'apologie du terrorisme. Selon une source judiciaire les individus arrêtés, âgés entre 16 et 70 ans, étaient des éleveurs dont les activités servaient au financement des groupes terroristes en contrepartie de leur protection.

APS

BATNA

## 5 morts et 25 blessés dans le renversement d'un car

Cinq personnes ont péri et vingt-cinq autres ont été blessées, hier matin, dans le renversement, sur la RN 75, au nord de la wilaya de Batna, d'un autocar assurant la liaison Alger-Khenchela, apprend-on de la Gendarmerie nationale.

L'accident s'est produit vers 3 h 30 du matin, à proximité de Ain Djasser, lorsqu'un autobus a dérapé pour se renverser sur la chaussée pour des raisons non encore élucidées, selon la même source qui a précisé que les cinq victimes sont mortes sur le coup. Les blessés, dont quelques uns sont gravement atteints, ont été évacués vers le centre hospitalo-uni-



versitaire de Batna et la polyclinique de Ain Djasser, a-t-on encore indiqué, ajoutant qu'une enquête a été diligentée par la Gendarmerie nationale pour établir les circonstances exactes de ce drame.

## ...3 morts et 1 blessé dans un cortège nuptial

Trois personnes ont été tuées et une quatrième a été grièvement blessée dans une collision entre une voiture et un camion, survenue samedi sur la RN 45 au lieu dit Chaaba El-hamra, près de la ville de M'sila, apprend-on auprès de la Gendarmerie nationale. Les victimes de ce tragique accident, dont

trois femmes mortes sur le coup, se trouvaient à bord d'une voiture faisant partie d'un cortège nuptial, indique la même source qui impute l'accident à un "dépassement dangereux". La personne blessée, dont la situation est jugée critique, se trouve sous surveillance médicale à l'hôpital Zahraoui de la ville de M'sila, précise-t-on.

APS